



Bulletin Officiel

N° 4883 Jeudi 25 Juin 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES -AGO-AGE

SOTETEL -AGO-	2
AMS -AGO-	3
AMS -AGE-	3

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOTETEL	4-5
---------	-----

INFORMATIONS POST AGO

BANQUE ZITOUNA -AGO-	6-8
BIAT - AGO -	9-11
SOCIETE LAND'OR - AGO -	12-16
TUNIS RE - AGO -	17-21

COURBE DES TAUX

22

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

23-24

ANNEXE I

SITUATIONS ANNUELLES ARRETEES AU 31/12/2014

- SOTETEL
- AMS
- FCP AXIS AAA
- FCP SECURITE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications

« SO.T.E.TEL »

Siège social : Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi 30 Juin 2015 à partir de 10h00 au siège social de la société, sis à rue des Entrepreneurs ZI Charguia 2- Aéroport Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification de la nomination d'un Administrateur et fin de mandat de deux Administrateurs ;
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014;
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférant au même exercice;
- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2014;
- Affectation du résultat de l'exercice 2014;
- Jetons de présences;
- Quitus aux Administrateurs;

Pouvoirs. •

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS SA
SIEGE SOCIAL : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les Actionnaires de la société LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL, AMS SA pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mardi, le 30 JUIN 2015 à 13h à Tunis, à l'hôtel GOLDEN TULIP GAMMARTH sis à la rue de la république la Marsa 2078 afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014.
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- Approbation des états financiers consolidés des exercices 2012, 2013 et 2014.
- Approbation des Convocations conclues par la société et réagies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
- Affectation des résultats.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Jetons de présence.
- Approbation de la nomination de Co-commissaires aux Comptes et renouvellement de son mandat.
- Renouvellement du mandat des administrateurs.
- Nomination des nouveaux Administrateurs.
- Pouvoirs pour accomplissements des formalités juridiques requises par la loi.

2015 - AS - 2777

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL AMS SA
SIEGE SOCIAL : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

Le président du Conseil d'Administration convoque tous les Actionnaires de la société LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL, AMS SA pour assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mardi, le 30 JUIN 2015 à 14 h, à l'hôtel GOLDEN TULIP GAMMARTH sis à la rue de la république la Marsa 2078, afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital.
- Augmentation du capital en numéraire.
- Délégation de pouvoir au Conseil d'Administration.
- Modification des statuts de la société.
- Pouvoirs pour accomplissements des formalités juridiques requises par la loi.

2015 - AS - 2778

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

**La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications
« SO.T.E.TEL »**

Siège Social : Rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Projet de résolutions de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2015

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de Mr. Salah Jarraya en qualité d'Administrateur pour un mandat de 3 ans, à partir de l'exercice 2015 et qui prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2017.

Mr. Salah Jarraya accepte sa nomination et déclare qu'il ne se trouve dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Il informe l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par lui dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Mme Emna Mnif et de la fin du mandat de M. Mohamed Fersi administrateurs au sein du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer deux nouveaux sièges aux représentants des actionnaires autres que TT et appelle le Conseil d'Administration à organiser la désignation des représentants des actionnaires ayant le plus grand nombre d'actions, le même actionnaire n'ayant droit qu'à un seul poste d'Administrateur, et soumettre la proposition de leur nomination à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos 31 Décembre 2014, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et après examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux Comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 20.503.445 DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à 4.643.691 DT et un total du bilan de 52.016.856 DT.

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et après examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve les conventions qui y figurent.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter le déficit de l'exercice 2014 pour un montant de 4.643.691,369 DT comme suit :

- Amortissements différés : 1.222.490,897 DT
- Pertes reportées : 3.421.200,472 DT

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

- D'allouer des jetons de présence d'un montant brut de 6.250 DT à chacun des Membres du Conseil d'Administration au titre de 2014.
- D'allouer une rémunération d'un montant annuel brut de 3.750 DT à chacun des Membres du comité Permanent d'Audit.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs un quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

Banque Zitouna

Siège social : 2, Avenue Qualité de vie – 2015 Le Kram

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 juin 2015, la Banque Zitouna publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport d'activité présenté par le Conseil d'Administration sur l'exercice 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2014, approuve ledit rapport dans toutes ses dispositions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION: Lecture et approbation du rapport présenté par le Comité Charaïque relatif à l'exercice 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport présenté par le Comité Charaïque relatif à l'exercice 2014, approuve ledit rapport dans toutes ses dispositions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Lecture et examen des états financiers de l'exercice 2014, lecture des rapports des Commissaires aux Comptes relatifs audit exercice et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2014

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu et examiné les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et les rapports, général et spécial, des Commissaires aux Comptes relatifs au même exercice, approuve états financiers de l'exercice 2014 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions réglementées conclues par Banque Zitouna, et en application des articles 200 (Nouveau) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve toutes les conventions stipulées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION: Affectation des résultats de l'exercice 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2014 d'un montant de 7 660 millions de dinars dans les résultats reportés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION : Quitus aux administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION : Nomination des Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Messieurs Ezzedine Khoja, Abdelwaheb Ben Ayed, Rafik Bouchamaoui, Abdelhay Chouikha, Nabil Chaïbi et Sami Zghal ainsi que le mandat des sociétés La Centrale Laitière du Cap Bon et Al Karama Holding en tant qu'Administrateurs de la Banque pour une période de trois (3) ans prenant fin avec la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

La signature du présent procès-verbal par les administrateurs vaut, pour chacun d'eux individuellement, acceptation de ses fonctions d'administrateur de la Banque et déclaration qu'il n'est sujet à aucune interdiction ou incompatibilité légale l'empêchant de les exercer.

HUITIEME RESOLUTION : Ratification de la cooptation d'un Administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Monsieur Abdelkader Zgoulli comme Administrateur représentant les intérêts d'Al Karama Holding et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Abdelkader Zgoulli, présent à la réunion, accepte les fonctions d'administrateur qui lui sont confiées et déclare qu'il n'est sujet à aucune interdiction ou incompatibilité légale l'empêchant de les exercer.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION : Nomination d'un Administrateur Indépendant

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Comité de Nominations et Rémunérations décide de nommer Monsieur Hafedh Maamouri comme Administrateur Indépendant, pour un mandat de trois (3) ans prenant fin avec la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

La signature du présent procès-verbal par Monsieur Hafedh Maamouri vaut acceptation de ses fonctions d'administrateur indépendant de la Banque et déclaration qu'il n'est sujet à aucune interdiction ou incompatibilité légale l'empêchant de les exercer.

DIXIEME RESOLUTION : Fixation des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et de la proposition du Comité de Nominations et Rémunérations, décide de fixer les jetons de présence pour l'exercice 2015 comme suit :

- Un montant brut de huit mille (8.000) dinars par an pour chaque Administrateur.
- Un montant brut de deux mille (2.000) dinars par réunion pour les présidents des Comités du Conseil d'Administration.
- Un montant brut de mille (1.000) dinars par réunion pour chaque membre (Hormis les présidents des Comités)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne les pouvoirs les plus étendus au Président Directeur Général ou à son mandataire pour accomplir toutes les formalités légales requises relatives du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN (Bilan après affectation du résultat)

En 1000 Dinars

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<u>ACTIF</u>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	5-1-1	116 482	73 011
Créances sur les établissements bancaires et financiers	5-1-2	212 354	183 578
Créances sur la clientèle	5-1-3	898 154	647 169
Portefeuille-titre commercial	5-1-4	10	10
Portefeuille d'investissement	5-1-5	5 041	4 703
Valeurs immobilisées	5-1-6	52 811	48 421
Autres actifs	5-1-7	37 616	34 717
TOTAL ACTIF		1 322 468	991 609
<u>PASSIF</u>			
Banque Centrale et CCP		-	-

- Suite -

Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5-2-1	10 024	11 537
Dépôts et avoirs de la clientèle	5-2-2	1 151 127	866 978
Dettes de financements et Ressources spéciales	5-2-3	7 184	9 253
Autres passifs	5-2-4	52 529	46 898
TOTAL PASSIF		1 220 864	934 666

CAPITAUX PROPRES

Capital Social		88 500	70 000
Réserves		28 500	10 000
Actions propres		-	-
Autres capitaux propres		-	-
Résultats reportés		(15 396)	(24 736)
Résultat de l'exercice			1 679
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5-2-5	101 604	56 943

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 322 468	991 609
---	--	------------------	----------------

III- L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Réserves	Autres Capitaux Propres	Résultat Reporté	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2013 avant affectation	70 000	10 000	-	-	(24 736)	1 679	56 943
Affectation du Résultat de l'exercice 2013					1 679	(1 679)	-
Solde au 31/12/2013 après affectation	70 000	10 000	-	-	(23 057)	-	56 943
Dividendes						1 679	1 679
Augmentation capital	18 500	18 500					37 000
Résultat net de l'exercice 2014						7 661	7 661
Solde au 31/12/2014 avant affectation	88 500	28 500			(23 057)	7 661	101 604
Affectation du Résultat de l'exercice 2014					7 661	(7 661)	-
Solde au 31/12/2014 après affectation	88 500	28 500	-	-	(15 396)	-	101 604

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba BP 520- 1080 Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 1 juin 2015, la Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaires des actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation consolidée au titre de l'exercice 2014 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, les conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et des articles 23 et 29 de la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux Membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer aux actionnaires un montant de 30MD à prélever sur le compte « Prime d'émission ». Ce compte, qui figure parmi les capitaux propres de la banque antérieurement à 2013, n'a pas subi de modification depuis la dernière augmentation de capital opérée en 2007.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale décide de répartir le bénéfice net de l'exercice 2014 qui s'élève à 102.375.957,523 Dinars, majoré du report à nouveau de 608.576,049 Dinars, soit au total un résultat distribuable de 102.984.533,572 Dinars comme suit :

Résultat distribuable	102.984.533,572
Réserves légales	-
Réserves pour plus-value sur cession de titres de participation	-
Réserves pour réinvestissements financiers	-28.748.940,000
Fonds social	-10.237.595,752
Reliquat à répartir	63.997.997,820
Réintégration Prime d'émission antérieure à 2013	30.000.000,000
Total à distribuer	93.997.997,820
Dividendes provenant des capitaux propres de 2013 et antérieurs	
○ Dividendes provenant de Prime d'émission	30.600.000,000
○ Dividendes provenant de Report à nouveau	30.000.000,000
	600.000,000
Dividendes provenant du bénéfice de l'exercice 2014	20.400.000,000
Report à nouveau	42.997.997,820

- Suite -

En conséquence, le dividende par action est fixé à 3 Dinars par action, soit 30% du nominal des actions. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 15 juin 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'autoriser la Banque de transférer un montant maximum de 99 Millions de Dinars, du poste «Réserves facultatives» et du poste «Résultats Reportés» vers le Poste « Réserves soumises à un régime Fiscal Particulier », et ce pour se conformer à la réglementation régissant les réinvestissements exonérés et ce, au titre de la période 2004 à 2009 ayant fait l'objet de redressements fiscaux.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de transférer aux réserves facultatives, les dotations affectées aux réserves pour plus-value sur cession de titres de participations dans le cadre de la répartition du bénéfice de l'exercice 2009 d'un montant de 1.690.055,060 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de Monsieur Fathi MESTIRI en tant que Membre du Conseil d'Administration représentant des petits porteurs, pour une période de trois ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de six cent mille dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au représentant légal de la banque ou à toute personne mandatée par lui à l'effet d'effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités légales de publication ou de régularisation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN
(Bilan après affectation du résultat)
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014
(en Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2014	31/12/2013	Variation	En %
ACTIFS					
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	III-1	411 346	140 830	270 516	192,09%
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	774 481	1 554 831	(780 350)	-50,19%
Créances sur la clientèle	III-3	5 920 745	5 550 364	370 381	6,67%
Portefeuille-titres commercial	III-4	872 178	804 405	67 773	8,43%
Portefeuille d'investissement	III-5	305 288	237 859	67 429	28,35%
Valeurs immobilisées	III-6	212 814	193 267	19 547	10,11%
Autres actifs	III-7	256 375	261 828	(5 453)	-2,08%

- Suite -

Total des actifs		8 753 227	8 743 384	9 843	0,11%
PASSIFS					
Banque Centrale et CCP	IV-1	1 578	18 798	(17 220)	-91,61%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	120 738	634 386	(513 648)	-80,97%
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	7 513 761	7 099 580	414 181	5,83%
Emprunts et ressources spéciales	IV-4	129 818	90 175	39 643	43,96%
Autres passifs	IV-5	368 030	332 842	35 188	10,57%
Total des passifs		8 133 925	8 175 781	(41 856)	-0,51%
CAPITAUX PROPRES					
	V				
Capital		170 000	170 000	-	0,00%
Réserves		406 301	396 985	9 316	2,35%
Autres capitaux propres		3	9	(6)	-66,67%
Résultats reportés		42 998	609	42 389	6960,43%
Résultat de l'exercice		-	-	-	
Total des capitaux propres		619 302	567 603	51 699	9,11%
Total des capitaux propres et passifs		8 753 227	8 743 384	9 843	0,11%

III- L'état d'évolution des capitaux propres

(En milliers de dinars)

	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVES LEGALES	RESERVES ORDINAIRES	AUTRES RESERVES			AUTRES CAPITAUX PROPRES	RESULTATS REPORTES	RESULTAT DE LA PERIODE	TOTAL
					FONDS SOCIAL	RESERVES POUR PLUS VALUES CESSION TITRES DE PARTICIPATIONS	RESERVES POUR REINVESTISSEMENT S EXONERES				
REPARTITION	170 000	141 760	17 000	66 038	74 563	1 690	96 263	3	609	102 376	670 302
AFFECTATION AGO DU 01/06/2015					10 238		28 749		42 989	-81 976	.
DIVIDENDES		-30 000							-600	-20 400	-51 000
TRANSFERT DES RESERVES				1 690		-1 690					.
REPARTITION	170 000	111 760	17 000	67 728	84 801	-	125 012	3	42 998	.	619 302

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE LAND'OR
SIEGE SOCIAL : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 juin 2015, la société LAND'OR publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport annuel du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve le rapport du conseil ainsi que les états financiers individuels de la société Land'Or arrêtés à la date du 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports et faisant ressortir un total bilan de 63.309.655 dinars et un résultat déficitaire de -5.723.107 dinars.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité.

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2014 s'élevant à -5.723.107 Dinars au compte "report à nouveau".

Le compte « report à nouveau » s'élève, après affectation du résultat 2014, à -5.762.838 Dinars.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports et faisant ressortir un total bilan de 55.804.514 dinars et un résultat déficitaire de -2.988.641 dinars.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité.

- Suite -

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et prend acte des conclusions dudit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil d'Administration pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 ainsi que l'allocation à attribuer au Comité d'Audit respectivement, à la somme de quarante mille (40.000) dinars bruts et à la somme de six mille (6.000) dinars bruts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à la majorité.

- Suite -

2-Le bilan après affectation du résultat :

ETATS FINANCIERS APRES REPARTITION DES RESULTATS 2014
SUITE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2015

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT
(Exprimé en dinars)

ACTIFS			
	Notes	31-déc-2014	31-déc.-2013
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs Immobilisés			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1	2 473 814	1 630 914
Moins (Amortissement)		<1 139 760>	<900 535>
Total immobilisations incorporelles		1 334 054	730 379
IMMOBILISATIONS CORPORELLES(*)	4.2	37 296 470	33 522 423
Moins (Amortissement)		<12 465 920>	<9 926 813>
Total immobilisations corporelles		24 830 550	23 595 610
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4.3	3 896 220	3 895 820
Moins (provisions)		<2 065 864>	-
Total immobilisations financières		1 830 356	3 895 820
Total des Actifs Immobilisés		27 994 960	28 221 809
Autres Actifs Non Courants	4.4	1 997 953	1 968 196
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		29 992 913	30 190 005
ACTIFS COURANTS			
Stocks	4.5	12 797 811	15 042 232
Moins (provisions)		<202 365>	<176 740>
Total des Stocks		12 595 446	14 865 492
Clients Et Comptes Rattachés (*)	4.6	21 811 000	17 948 606
Moins (provisions)		<4 467 074>	<1 336 792>
Total des Clients et comptes rattachés		17 343 926	16 611 814
Autres Actifs Courants (*)	4.7	2 637 330	4 255 660
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	4.8	740 040	2 641 459
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		33 316 742	38 374 425
TOTAL DES ACTIFS		63 309 655	68 564 430

(*) Les montants relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été retraités à des fins comparatives (voir notes aux états financiers)

- Suite -

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
	Notes	31-déc-2014	31-déc.-2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social	5.1	4 846 875	4 700 000
Réserves	5.1	131 068	131 068
Réserves spéciale d'investissement	5.1	10	10
Autres Capitaux Propres	5.1	12 393 018	12 569 917
Résultats Reportés	5.1	<5 762 838>	<39 732>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		11 608 132	17 361 264
PASSIFS			
Passifs Non Courants			
Emprunts	5.2	12 613 955	12 823 900
Provisions	5.3	641 470	214 470
Total Des Passifs Non Courants		13 255 425	13 038 370
Passifs Courants			
Fournisseurs Et Comptes Rattachés (*)	5.4	9 341 977	16 010 840
Autres Passifs Courants (*)	5.5	2 587 040	1 634 194
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers (*)	5.6	26 517 081	20 519 762
Total Des Passifs Courants		38 446 098	38 164 796
TOTAL DES PASSIFS		51 701 523	51 203 166

(*) Les montants relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013 ont été retraités à des fins comparatives (voir note 3 aux états financiers)

- Suite -**3- L'état d'évolution des capitaux propres :****TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

En Dinars	Capital social	Prime d'émission	Réserves légales	Réserves spéciale de réévaluation	Autres réserves	Subvention d'invest.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2012 avant affectation	3 244 000	0	81 069	3 052 403	50 010	1 368	-3 692 348	1 503 789	4 240 290
Affectation et imputations (AGO 28/06/2013)							1 503 789	-1 503 789	0
Augmentation de capital (AGE 13/09/2012)	1 456 000	9 464 000							10 920 000
Subvention d'investissement						52 145			52 145
Résultat de l'exercice								2 148 828	2 148 828
Solde au 31/12/2013 avant affectation	4 700 000	9 464 000	81 069	3 052 403	50 010	53 514	-2 188 559	2 148 828	17 361 263
Affectation et imputations (AGO 07/07/2014)							2 148 828	-2 148 828	0
Augmentation de capital (AGE 07/07/2014)	146 875	-146 875							0
Subvention d'investissement						-30 024			-30 024
Résultat de l'exercice								-5 723 107	-5 723 107
Solde au 31/12/2014 avant affectation	4 846 875	9 317 125	81 069	3 052 403	50 010	23 490	-39 732	-5 723 107	11 608 132
Affectation et imputations (AGO 15/06/2015)							-5 723 107	5 723 107	0
Subvention d'investissement									0
Résultat de l'exercice									0
Solde au 31/12/2015 avant affectation	4 846 875	9 317 125	81 069	3 052 403	50 010	23 490	-5 762 839	0	11 608 132

AVIS DES SOCIETES

Informations Post AGO**Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »**

Siège social : 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 juin 2015, la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées**PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et les états Financiers relatifs à l'exercice 2014.
- des rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de la société relatifs à l'exercice comptable 2014.

Approuve le rapport du Conseil d'Administration, les états financiers : bilan, état de résultat technique, état de résultat, état de flux de trésorerie, tableau des engagements donnés et reçus et les notes aux états financiers relatifs à l'exercice comptable 2014, et ce sur la base des documents présentés par le conseil d'administration.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, prend acte et approuve la dite convention.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat comptable net de l'exercice 2014 est bénéficiaire de 11 690 697,521 dinars. Compte tenu des résultats reportés de l'exercice 2013, soit 4 233 869,579 dinars, elle décide sur proposition du Conseil d'Administration de répartir le bénéfice total d'un montant de 15 924 567,100 dinars comme suit :

▪ Résultat de l'exercice	11 690 697,521
▪ Résultats Reportés 2013	4 233 869,579
▪ Total (1)	15 924 567,100
▪ Réserve Légale (5% du bénéfice disponible)	796 228,355
▪ Total (2)	15 128 338,745
▪ *Bénéfice à distribuer (0,500 dinars par action)	7 500 000,000
▪ Réserves générales	1 000 000,000
▪ Réserves pour réinvestissement exonéré	1 500 000,000
▪ Fonds Social	400 000,000
▪ Résultat reporté 2014	4 728 338,745

*Le dividende par action est fixé à 0,500 Dinars soit un total de 7 500 000 dinars (pour un total de 15 000 000 actions) à prélever sur les résultats reportés de l'année 2013 à raison de 4 020.000,000 Dinars et le reliquat sur le bénéfice de l'exercice 2014 à raison de 3 480.000,000 Dinars

- Suite -

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement du dividende d'un montant de 0,500 dinars par titre réparti entre 0,268 Dinars prélevé sur les résultats reportés de l'année 2013 et 0,232 Dinars prélevé sur le bénéfice de l'exercice 2014 et ce à partir du 26 Juin 2015 auprès des intermédiaires en bourse à travers la TUNISIE CLEARING.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 6 000 dinars Net le montant des jetons de présence de l'exercice 2014 pour chaque membre du Conseil d'Administration et chaque membre du Comité permanent d'Audit.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'élection de Mr Lamjed BOUKHRIS (AMI).représentant Les petits porteurs au Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » et ce, pour une période de trois ans soit 2015, 2016 et 2017.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire charge le Président Directeur Général ou son représentant de l'accomplissement de toutes les formalités légales et de la publicité des présentes.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

- Suite -

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2014			EN DINARS
		MONTANT BRUT	AMORT & PROV	MONTANT NET	31/12/2013 NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(I)	486 477,019	439 715,100	46 761,919	81 490,841
AC12 Logiciels	(I-1)	486 477,019	439 715,100	46 761,919	81 490,841
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	(II)	2 101 448,414	1 524 591,632	576 856,782	747 346,441
AC21 Installations techniques & machines (invest en informatique)	(II-1)	1 546 410,219	1 132 305,800	414 104,419	556 066,767
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	555 038,195	392 285,832	162 752,363	191 279,674
AC3 PLACEMENTS	(III)	257 752 243,489	1 302 909,819	256 449 339,670	240 015 711,461
AC31 Terrains & constructions	(III-1)	9 524 282,140	1 008 679,569	8 515 602,571	8 635 467,100
AC311 Terrains & constructions d'exploitation	(III-1-1)	6 031 572,461	353 816,354	5 677 756,107	5 749 224,952
AC312 Terrains & constructions hors exploitation	(III-1-2)	3 492 709,679	654 863,215	2 837 846,464	2 886 242,148
AC32 Autres placements financiers	(III-2)	174 200 206,677	294 224,250	173 905 982,427	161 626 027,628
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des fonds communs de placements	(III-2-1)	51 517 305,914	293 334,000	51 223 971,914	45 047 349,306
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes	(III-2-2)	98 389 755,000		98 389 755,000	93 871 255,000
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes non Takaful		96 929 755,000		96 929 755,000	92 871 255,000
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes Takaful		1 460 000,000		1 460 000,000	1 000 000,000
AC334 Autres prêts	(III-2-3)	935 785,763	890,250	934 895,513	720 652,411
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers	(III-2-4)				
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers non Takaful					
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires & financiers Takaful					
AC336 Autres	(III-2-5)	23 357 360,000		23 357 360,000	21 986 770,911
AC336 Autres non Takaful		21 496 160,000		21 496 160,000	21 081 085,911
AC336 Autres Takaful		1 861 200,000		1 861 200,000	905 685,000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	(III-3)	74 027 754,672		74 027 754,672	69 754 216,723
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes non Takaful		73 423 704,919		73 423 704,919	69 398 074,381
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes Takaful		604 049,753		604 049,753	356 142,342
S/total		260 340 168,922	3 267 210,551	257 072 958,371	240 844 548,733
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECH.	(IV)	98 264 578,184		98 264 578,184	88 884 343,110
AC510 Provision pour primes non acquises	(IV-1)	43 630 779,296		43 630 779,296	39 570 594,261
AC510 Provision pour primes non acquises non Takaful		43 308 723,710		43 308 723,710	39 411 720,890
AC510 Provision pour primes non acquises Takaful		322 055,586		322 055,586	158 873,371
AC531 Provision pour sinistres	(IV-2)	54 633 798,888		54 633 798,888	49 313 748,849
AC531 Provision pour sinistres non Takaful		54 401 209,956		54 401 209,956	49 248 428,259
AC531 Provision pour sinistres Takaful		232 588,932		232 588,932	65 320,590
AC6 CREANCES	(V)	43 363 708,170	1 325 294,965	42 038 413,205	39 543 599,414
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	(V-1)	32 930 141,496	787 963,000	32 142 178,496	25 981 011,367
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation non Takaful		31 356 841,203	787 963,000	30 568 878,203	24 994 282,760
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation Takaful		1 573 300,293		1 573 300,293	986 728,607
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	(V-2)	4 138 468,537	517 587,860	3 620 880,677	5 005 205,190
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession non Takaful		4 107 385,532	517 587,860	3 589 797,672	5 003 395,847
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession Takaful		31 083,005		31 083,005	1 809,343
AC63 Autres créances	(V-3)	6 295 098,137	19 744,105	6 275 354,032	8 557 382,857
AC631 Personnel		22 725,000		22 725,000	23 462,513
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques		2 653 904,928		2 653 904,928	4 812 762,284
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques non Takaful		2 640 320,739		2 640 320,739	4 792 809,157
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collect. Publiques Takaful		13 584,189		13 584,189	19 953,127
AC633 Débiteurs divers		1 198 624,209	19 744,105	1 178 880,104	1 288 917,060
AC634 FGIC Débiteurs					
AC635 FPC		2 419 844,000		2 419 844,000	2 432 241,000
S/total		141 628 286,354	1 325 294,965	140 302 990,389	128 427 941,524
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS	(VI)	38 297 291,628		38 297 291,628	40 506 187,526
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	(VI-1)	5 985 746,408		5 985 746,408	8 020 606,289
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse non Takaful		5 138 671,293		5 138 671,293	7 436 796,547
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse Takaful		847 075,115		847 075,115	583 809,742
AC72 Charges reportées	(VI-2)	11 842 825,483		11 842 825,483	10 845 228,112
AC721 Frais d'acquisition reportés		11 651 967,683		11 651 967,683	10 476 528,535
AC721 Frais d'acquisition reportés non Takaful		11 265 924,260		11 265 924,260	10 235 926,300
AC721 Frais d'acquisition reportés Takaful		386 043,423		386 043,423	240 602,235
AC722 Autres charges à répartir		190 857,800		190 857,800	368 699,577
AC722 Autres charges à répartir non Takaful		190 857,800		190 857,800	368 699,577
AC722 Autres charges à répartir Takaful					
AC73 Comptes de régularisation actif	(VI-3)	13 969 609,907		13 969 609,907	16 246 171,571
AC731 Intérêts acquis & non échus		2 636 626,632		2 636 626,632	1 926 699,002
AC731 Intérêts acquis & non échus non Takaful		2 632 387,692		2 632 387,692	1 926 000,972
AC731 Intérêts acquis & non échus Takaful		4 238,940		4 238,940	699,030
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation		8 611 244,417		8 611 244,417	12 656 484,040
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation non Takaful		8 354 716,877		8 354 716,877	12 468 817,386
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation Takaful		256 527,540		256 527,540	187 666,654
AC7321 Estimations d'éléments techniques-Rétrocession					
AC733 Autres comptes de régularisation		2 721 738,858		2 721 738,858	1 662 988,529
AC733 Autres comptes de régularisation non Takaful		1 199 993,322		1 199 993,322	815 972,898
AC733 Autres comptes de régularisation Takaful		1 521 745,536		1 521 745,536	847 015,631
AC74 Ecart de conversion	(VI-4)	6 499 109,830		6 499 109,830	5 394 181,554
AC74 Ecart de conversion non Takaful		6 484 629,885		6 484 629,885	5 380 327,097
AC74 Ecart de conversion Takaful		14 479,945		14 479,945	13 854,457
S/total		38 297 291,628		38 297 291,628	40 506 187,526
TOTAL DES ACTIFS		440 265 746,904	4 592 505,516	435 673 241,388	409 778 678,783

- Suite -

EN DINARS

RUBRIQUES	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES	(I)	132 434 611,066	128 439 567,004
CP1 Capital social	(I-1)	75 000 000,000	75 000 000,000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	52 930 297,341	49 446 824,675
CP3 Rachats d'actions propres	(I-3)	-223 625,000	-223 625,000
CP5 Résultats reportés	(I-4)	4 726 336,745	4 216 567,329
CP5 Résultats reportés non Takaful		1 041 266,420	1 621 200,620
CP5 Résultats reportés Takaful		3 687 060,325	2 595 366,709
Total capitaux propres après affectation		132 434 611,066	128 439 567,004
Total capitaux propres après affectation		132 434 611,066	128 439 567,004
PASSIFS			
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(II)		4 275 275,614
PA22 Provisions pour litiges	(II-1)		
PA23 Provisions pour pertes & charges	(II-2)		762 569,331
PA23 Provisions pour pertes & charges non Takaful			762 569,331
PA23 Provisions pour pertes & charges Takaful			
PA24 Provisions pour risques	(II-3)		3 512 706,483
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS	(III)	162 905 974,697	164 959 133,923
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	58 326 309,736	54 630 311,723
PA310 Provisions pour primes non acquises non Takaful		56 699 585,557	53 759 733,662
PA310 Provisions pour primes non acquises Takaful		1 426 724,179	670 577,661
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	120 552 066,050	106 608 259,471
PA331 Provisions pour sinistres non Takaful		118 749 646,178	106 625 060,330
PA331 Provisions pour sinistres Takaful		1 802 439,872	978 179,141
PA331 Autres provisions techniques	(III-3)	4 027 579,111	3 525 562,729
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des récessionnaires	(IV)	41 661 399,053	48 002 002,448
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des récessionnaires non Takaful		41 471 077,621	47 663 970,856
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des récessionnaires Takaful		390 321,232	138 031,592
PA6 AUTRES DETTES	(V)	60 652 163,204	49 705 589,344
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	(V-1)	13 655 364,937	13 120 635,262
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation non Takaful		13 589 967,567	12 983 464,395
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation Takaful		265 417,370	137 370,867
PA622 Dettes nées des opérations de récession	(V-2)	34 495 624,664	26 736 065,271
PA622 Dettes nées des opérations de récession non Takaful		33 332 426,706	26 049 105,004
PA622 Dettes nées des opérations de récession Takaful		1 163 398,158	686 960,267
PA63 Dettes diverses	(V-3)	12 300 953,403	9 648 666,611
PA632 Personnel		697 593,266	553 589,765
PA632 Personnel non Takaful		697 593,266	553 589,765
PA632 Personnel Takaful			
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		493 735,196	356 545,156
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques non Takaful		394 053,254	356 291,627
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques Takaful		99 681,942	25 352,9
PA634 Crédeurs divers		8 664 936,766	6 501 446,617
PA634 Crédeurs divers non Takaful		8 654 359,766	6 470 671,617
PA634 Crédeurs divers Takaful		30 577,000	30 577,000
PA635 RGIC Crédeurs		4 644,053	4 644,053
PA636 FPC		2 419 644,000	2 432 241,000
PA7 AUTRES PASSIFS	(VI)	17 616 693,146	14 397 110,252
PA71 Comptes de régularisation passif	(VI-1)	11 150 576,619	9 753 767,074
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		8 398 562,432	7 548 856,680
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs non Takaful		8 306 972,315	7 505 793,018
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs Takaful		91 590,117	43 063,662
PA711 Estimation d'éléments techniques		1 367 464,764	1 325 564,754
PA711 Estimation d'éléments techniques non Takaful		1 341 996,227	1 296 627,465
PA711 Estimation d'éléments techniques Takaful		45 468,557	28 937,289
PA712 Autres comptes de régularisation passif		1 364 549,403	679 345,440
PA712 Autres comptes de régularisation passif non Takaful		1 319 313,603	646 109,640
PA712 Autres comptes de régularisation passif Takaful		45 235,600	33 235,600
PA72 Ecart de conversion	(VI-2)	6 666 316,529	4 643 343,178
PA72 Ecart de conversion non Takaful		6 566 246,624	4 617 757,766
PA72 Ecart de conversion Takaful		80 067,905	25 585,412
Total passif		308 236 430,302	261 339 111,761
Total des capitaux propres & passif		435 673 241,368	409 778 678,765

- Suite -

III- L'état d'évolution des capitaux propres**EN DINARS**

DESIGNATION	Capital Social	Réserves Légales	Réserves Générales	Réserves pour reinv. Exon.	Primes d'Emission	Fonds Social	Rachat Actions Propres	Résultat Reporté	Résultat de l'Exercice	Total Capitaux Propres
Solde au 31-12-2014	75 000 000	4 807 119	4 975 000	1 500 000	36 503 930	1 448 019	- 223 825	4 233 870	11 690 698	139 934 811
Affectation du résultat 2014	-	796 228	1 000 000	1 500 000	-	400 000	-	7 994 469	- 11 690 698	-
Distribution des dividendes 2014								- 7 500 000	-	- 7 500 000
Solde au 31-12-2014 Apres affectation	75 000 000	5 603 348	5 975 000	3 000 000	36 503 930	1 848 019	- 223 825	4 728 339	-	132 434 811

A V I S

COURBE DES TAUX DU 25 JUIN 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,836%		
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,893%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,916%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,927%	999,959
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,940%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,963%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		4,987%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,016%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,034%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,054%	1 001,069
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,057%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		5,081%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016	5,134%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,319%	934,911
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,416%	997,368
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,745%	1 018,815
TN0008000341	BTA 4 ans " 5,3% janvier 2018"	6,038%		982,569
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,143%	980,946
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,166%	812,850
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,202%	977,011
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,333%	966,999
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,429%	958,945
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,464%		968,062
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,507%	1 020,988
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,516%	948,845
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,570%		962,476

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	155,583	155,597		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	104,771	104,782		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,752	13,754		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	100,954	100,964		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,417	1,418		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,047	38,050		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	51,671	51,675		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	163,571	163,381		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	587,383	586,547		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	122,726	122,940		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	132,736	132,885		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	126,952	127,223		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	116,834	117,004		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	104,012	104,656		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	144,821	144,726		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	94,748	94,580		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	103,023	102,893		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	118,354	118,741		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	117,488	117,869		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	86,825	86,847		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	106,407	106,442		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	97,245	97,187		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 481,584	1 489,342		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 429,741	2 433,831		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	113,903	115,008		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	109,123	109,763		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	136,496	137,171		
28	FCP FINA 60 *	FINACORP	28/03/08	1 207,035	En liquidation	En liquidation		
29	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	139,091	141,681		
30	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	16,419	16,420		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 266,889	5 288,782		
32	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 108,538	5 139,317		
33	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,406	2,432		
34	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,093	2,109		
35	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,110	1,113		
36	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,021	1,023		
37	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,026	1,029		
38	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,033	1,035		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
39	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	106,311	106,324
40	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	101,961	101,971
41	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	103,759	103,770
42	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	100,356	100,368
43	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	101,796	101,808
44	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	105,254	105,265
45	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	102,199	102,211
46	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	100,802	100,811
47	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	103,230	103,240
48	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	100,165	100,174
49	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	102,235	102,245
50	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	101,563	101,574
51	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	104,541	104,552
52	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	103,399	103,410
53	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	101,776	101,786
54	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	100,673	100,683
55	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	102,858	102,869
56	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	100,571	100,591
57	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	101,911	101,921
58	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	103,100	103,111
59	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	100,538	100,550
60	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	101,364	101,376
61	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	103,157	103,166
62	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	100,572	100,582

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
63	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,356	10,357
64	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	101,410	101,421
65	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	101,657	101,668
66	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	101,115	101,127
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	99,565	99,620
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	64,492	64,255
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	150,759	150,934
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 533,136	1 534,665
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	112,750	112,773
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	112,617	112,614
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	91,379	91,853
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	17,280	17,276
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	284,220	284,816
76	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	31,889	31,811
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 427,862	2 428,593
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	73,692	73,546
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	55,752	55,721
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	97,237	97,177
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	104,531	104,521
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	91,764	91,651
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,277	11,268
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,470	12,453
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	16,087	16,062
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	15,270	15,268
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	13,628	13,645
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,953	11,974
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,703	10,710
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,598	10,602
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	136,178	136,618
92	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	130,108	130,408
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	10,314	10,314
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	104,285	104,180
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	20,558	20,531
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	83,547	83,555
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	88,121	88,197
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	96,235	96,143
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	100,198	100,327
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	105,981	106,432
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	101,805	103,391
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	141,115	142,739
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	10,027	10,064
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	118,714	119,024
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	118,327	118,479
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	105,457	105,872
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	103,877	104,963
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	187,682	188,408
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	171,845	172,174
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	147,744	148,254
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 621,144	13 738,461
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	20,583	20,777
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	137,429	138,466
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	103,036	104,282
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En liquidation	En liquidation
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	118,371	118,553
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 758,036	8 755,299
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,918	8,972
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	100,141	100,993
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	1000,000	1000,000
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	105,650	105,925
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,996	9,087
125	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	98,932	101,149

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS

« SO.TE.TEL »

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprise de Télécommunications "SOTETEL" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : MR Jamel SASSI.

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2014 (exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			9 922 375
Immobilisations incorporelles		1 029 872	1 029 872
Moins : amortissements		-934 049	-912 972
Moins : provisions		-90 000	-90 000
		5 823	26 900
Immobilisations corporelles	A-1	25 850 170	25 581 865
Moins : amortissements		-17 161 850	-16 261 336
		8 688 320	9 320 529
Immobilisations financières	A-2	961 470	1 261 470
Moins : provisions		-447 070	-686 524
		514 400	574 946
Autres actifs non courants	A-3	599 663	373 189
Moins : provisions		-315 980	-159 743
		283 683	213 446
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 492 226	10 135 821
ACTIFS COURANTS			
Stocks		4 979 164	4 335 832
Moins : provisions		-641 623	-601 345
	A-4	4 337 541	3 734 487
Clients & comptes rattachés		34 725 384	32 869 024
Moins : provisions		-4 647 384	-4 116 254
	A-5	30 078 000	28 752 770
Autres actifs courants		7 800 546	7 763 407
Moins : provisions		-768 285	-768 285
	A-6	7 032 261	6 995 122
Placements et autres actifs financiers		202 801	212 863
Moins : provisions		-142 321	-142 321
	A-7	60 480	70 542
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	1 016 348	766 015
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		42 524 630	40 318 936
TOTAL DES ACTIFS		52 016 856	50 454 757

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2014 (exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 972 467	1 972 467
Réserves pour fonds social		169 066	357 521
Autres capitaux propres		1 215 618	1 221 729
Résultats reportés	P-1-2	-1 394 015	5 361
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		25 147 136	26 741 078
Résultat de l'exercice	P-2	-4 643 691	-1 399 376
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		20 503 445	25 341 702
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour risques	P-3	582 855	583 556
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		582 855	583 556
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	17 860 278	13 446 455
Autres passifs courants	P-5	10 720 638	10 320 657
Concours Bancaires et autres passifs financiers	P-6	2 349 640	762 387
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		30 930 556	24 529 499
TOTAL DES PASSIFS		31 513 411	25 113 055
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		52 016 856	50 454 757

Engagements hors bilan: 7,103,227 DT (note P-7)

ETAT DE RESULTAT

Du 1er janvier jusqu'au 31 Décembre 2014 (exprimé en Dinar Tunisien)

	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1		
Ventes, travaux & services	R-1-1	36 655 328	37 797 575
Autres produits d'exploitation		147 716	155 086
Total des produits d'exploitation		36 803 044	37 952 661
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2		
Achats consommés	R-2-1	24 340 222	22 645 513
Services extérieurs	R-2-2	1 978 760	2 116 926
Charges de personnel	R-2-3	12 523 441	12 603 508
Autres charges	R-2-4	767 314	739 161
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-5	1 553 743	1 618 424
Total des charges d'exploitation		41 163 480	39 723 532
Résultat d'exploitation	R-3	-4 360 436	-1 770 871
Charges financières	R-3-1	- 554 707	- 538 108
Produits financiers	R-3-2	250 526	313 339
Autres gains ordinaires	R-3-3	106 192	679 430
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-4 558 425	-1 316 210
Impôt sur les sociétés	R-4	85 266	83 166
Résultat des activités ordinaires après impôt		-4 643 691	-1 399 376
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-4 643 691	-1 399 376

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Du 1er janvier jusqu'au 31 Décembre 2014 (exprimé en Dinar Tunisien)

DESIGNATIONS	31/12/2014	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	43 052 280	44 157 861
Clients	41 454 091	41 318 106
Produits divers ordinaires	1 598 189	2 839 755
Décaissements	43 296 321	43 422 768
Fournisseurs	26 146 904	25 644 845
Personnel	10 574 093	10 899 134
Etats et collectivités publiques	5 133 600	5 333 244
	1 441 724	1 545 545
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-244 041	735 093
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	62 165	202 219
Cessions d'Immobilisations	62 165	202 219
Décaissements	465 226	964 894
Acquisition immobilisations incorporelles	150 363	170 640
Acquisition immobilisations corporelles	314 863	794 254
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-403 061	-762 675
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIV. DE FINANCEMENT		
Encaissements	108 324	69 913
Produits financiers / CC. Bancaires	1 716	1 866
Régies d'avances et d'accréditifs	106 608	68 047
Décaissements	798 142	1 188 933
Dividendes et Jetons de présence	28 008	629 639
Régies d'avances et d'accréditifs	111 911	57 098
Charges Financières	459 768	296 475
Remboursement Emprunts		
Subventions accordées pour le Fonds Social	198 455	205 721
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-689 818	-1 119 020
Variation de la trésorerie	-1 336 920	-1 146 602
Trésorerie au début de l'exercice	3 628	1 150 230
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-1 333 292	3 628

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31 DECEMBRE 2014

1. PRESENTATION GENERALE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23.184.000 Dinars divisé en 4.636.800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998 ; elle demeure aujourd'hui le premier représentant du secteur des télécommunications à la Bourse de Tunis.

L'objet social de la SO.T.E.TEL consiste à :

- La réalisation des prestations d'installation et de maintenance de toutes les composantes des réseaux filaires et radio-électriques des télécommunications, aux organismes publics et privés.
- La vente, l'installation et l'entretien des réseaux privés de péritéléphonie et de téléinformatique.
- La construction, la fabrication et le montage d'appareillages des télécommunications.
- La réalisation des travaux de génie civil intéressant l'infrastructure des télécommunications.

1.2 Présentation du régime fiscal

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 25%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014, exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité

financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel de transport non utilitaire. Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la SO.T.E.TEL sont les suivants.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> Equipements de bureau	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	15 %

Les dotations aux amortissements relatifs aux biens acquis au cours de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks achetés correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la SO.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée. Pour comptabiliser le flux d'entrée et de sortie des stocks, la SOTETEL applique la méthode d'inventaire permanent : les produits achetés ou fabriqués sont portés dans le compte de stock au moment de leur acquisition ou production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

2.2. 4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la SO.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

NOTES ANNEXES AU BILAN

A-1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31 Décembre 2014 la somme de **8.688.320 DT** contre **9.320.529 DT** au 31 Décembre 2013.

La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

Désignation	Val. Brute	Amts.	Val. Nette 31-12-14	Val. Nette 31-12-13
- Terrains	1.753.300	-	1.753.300	1.737.435
- Constructions	7.723.369	2.583.814	5.139.555	5.295.519
- Mat. & Outillages	9.344.246	8.598.694	745.552	997.501
- Mat. de Transport	4.431.674	3.699.026	732.648	904.108
- Autres Immobilisations	2.597.581	2.280.316	317.265	385.966
Total	25.850.170	17.161.850	8.688.320	9.320.529

A-2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de **514.400 DT** au 31 Décembre 2014 et se composent d'actions libérées :

Désignation	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 31/12/14	V. nettes au 31/12/13
CERA	1.000	6.25	-	1.000	1.000
A.T.I	89.900	9	-	89.900	89.900
IT.COM (*)	297.070	99	297.070	-	-
SODET SUD (**)	-	-	-	-	60.546
S.R.S (*)	150.000	50	150.000	-	-
TUN. AUTOROUTES	253.421	0.3	-	253.421	253.421
ESPRIT	130.000	13	-	130.000	130.000
Sousse Techno-city	40.000	2	-	40.000	40.000
TOPNET	79	0	-	79	79
Total	961.470		447.070	514.400	574.946

(*) Les Sociétés I.T.COM et S.R.S sont en cours de liquidation

() Cession de la totalité de notre porte feuille SODET SUD**

A.3 Autres actifs non courants :

Les autres actifs non courants se composent des dépôts et cautionnements et des charges reportées. Ils totalisent au 31 Décembre 2014 la somme de **283.683 DT** contre **213.446 DT** au 31 Décembre 2013. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Dépôts et cautionnements	24.241	24.241
- provisions	-20.755	-20.755
- Charges reportées	575.422	348.948
- Moins résorptions	-295.225	-138.988
Totaux	283.683	213.446

A-4 Stocks

Les stocks de la S.O.T.E.TEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31 Décembre 2014 un montant de **4.337.541 DT** contre **3.734.487 DT** au 31 Décembre 2013. L'évolution du solde se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2014			Au 31/12/2013		
	V. brute	Dépréciation	V. nette	V. brute	Dépréciation	V. nette
Matières premières	4.963.424	641.623	4.321.801	4.320.312	601.345	3.718.967
Matières consommables	10.524	-	10.524	10.524	-	10.524
Fournitures	5.216		5.216	4.996		4.996
Totaux	4.979.164	641.623	4.337.541	4.335.832	601.345	3.734.487

A-5 Clients & comptes rattachés

Les comptes clients et comptes rattachés débiteurs se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Clients ordinaires	6.584.774	6.344.864
- Client Tunisie Telecom	7.521.076	4.321.615
- Clients effets à recevoir	152.876	236.025
- Créances échues et exigibles	14.258.726	10.902.504
- Clients ordinaires retenues de garantie	1.571.826	1.773.580
- Clients retenues de garantie T.T	12.419.570	9.546.030
- Clients travaux réalisés et non facturés T.T	3.460.894	8.290.007
- Clients ordinaires travaux réalisés et non facturés	3.014.368	2.356.903
- Créances à facturer	20.466.659	21.966.520
Totaux des créances avant provisions	34.725.384	32.869.024
Provisions pour créances douteuses	-4.647.384	-4.116.254
Totaux des créances après provisions	30.078.000	28.752.770

A-6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 Décembre 2014 un solde de **7.032.261 DT** contre **6.995.122 DT** au 31 Décembre 2013. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Fournisseurs, avances et acomptes	439.724	439.724
- Personnel, avances et acomptes	248.300	223.117
- Organismes représentant le personnel	61.136	66.407
- T.F.P à récupérer	616.239	754.652
- Débiteurs divers	464.536	201.912
- Crédit d'impôts directs	5.917.375	6.050.649
- Charges constatées d'avance	53.236	26.946
- Moins provisions	-768.285	-768.285
Totaux	7.032.261	6.995.122

A-7 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31 Décembre 2014 un solde débiteur de **60.480 DT** contre **70.542 DT** au 31 Décembre 2013. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Prêt au personnel à moins d'un an	9.179	10.785
- Echéances échues et non payées	131.108	131.108
- Régie d'avances et d'accréditifs	44.133	46.478
- Placements (Actions Sicav)	18.381	24.492
Valeurs Brutes	202.801	212.863
- Moins provisions (dont 131.108 DT prêt IT.Com)	-142.321	-142.321
Valeurs Nettes	60.480	70.542

A-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2014 un solde débiteur de **1.016.348 DT** contre **766.015 DT** au 31 Décembre 2013.

Ce poste du bilan se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Banques	871.927	601.677
- C.C.P	88.336	118.054
- Caisses	56.085	46.284
Totaux	1.016.348	766.015

P-1 Capitaux propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de **25.147.136 DT** au 31 Décembre 2014 contre **26.741.078 DT** au 31 Décembre 2013.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Capital social	23.184.000	23.184.000
- Réserves légales	1.972.467	1.972.467
- Réserves pour fonds social	169.066	357.521
- Réserves pour fonds de régulation (actions Sotetel)	500.000	500.000
- Avoir des actionnaires	-339.056	-332.945
- Autres capitaux propres (prime d'émission)	1.054.674	1.054.674
- Résultats reportés	-1.394.015	5.361
Totaux	25.147.136	26.741.078

P-1-1 Capital social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23.184.000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4.636.800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1975
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35.00%
<input type="checkbox"/> Al Atheer Com	7,47%
<input type="checkbox"/> SPDIT Sicaf	1.61%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	55.92%

P-1-2 Résultats reportés

Le solde de ce compte au 31 Décembre 2014 est de **-1.394.015 DT** contre **5.361DT** au 31 Décembre 2013. Cette variation résulte de la perte de l'exercice 2013.

P-2 Résultat de l'exercice

Le résultat de l'exercice 2014 net d'impôts est déficitaire de **4.643.691 DT** contre un déficit de **1.399.376 DT** en 2013.

P-3 Provisions pour risques

Le solde de cette rubrique totalise au 31/12/2014 la somme de **582.855 DT** contre **583.556 DT** au 31 Décembre 2013.

P-4 Fournisseurs & comptes rattachés

La rubrique Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31 Décembre 2014 un solde de 17.860.278 DT contre 13.446.455 DT au 31 Décembre 2013. Le détail de ce compte s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	7.951.184	4.778.974
- Fournisseurs "effets à payer"	7.121.351	5.842.509
- Fournisseurs "factures à établir"	2.787.743	2.824.972
Totaux	17.860.278	13.446.455

P-5 Autres passifs courants

Ce compte présente un solde créditeur de 10.720.638 DT au 31 Décembre 2014 contre 10.320.657 DT au 31 Décembre 2013. Le détail de ce compte s'analyse comme :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Clients créditeurs :	1.083.530	497.094
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	309.163	309.163
Autres clients (avances sur commandes)	774.367	187.931
Personnel et comptes rattachés :	2.519.017	3.134.375
Provisions pour congés payés	825.616	797.018
Salaires et les primes à payer au personnel	406.694	889.444
Organismes sociaux	1.053.019	1.008.096
Oppositions sur salaires personnel	586.706	439.817
Etat et collectivités publiques :	220.757	193.443
Retenues à la source à reverser	183.367	163.072
Autres impôts et taxes à payer	37.390	30.371
Etat, taxes / chiffre d'affaires	888.221	1.054.030
Créditeurs divers	927.360	639.191
Charges à payer	3.992.631	3.745.386
Dividendes et jetons de présence	736.104	1.057.138
Totaux	10.720.638	10.320.657

P-6 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente un solde créditeur de 2.349.640 DT au 31 Décembre 2014 contre 762.387 DT au 31 Décembre 2013.

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Concours bancaires	2.349.640	762.387
Totaux	2.349.640	762.387

P-7 Engagements hors bilan

Le montant des engagements hors bilan au 31 Décembre 2014 est de **7.103.227 DT** contre **4.905.354 DT** au 31 Décembre 2013, le détail de ces engagements se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Cautions provisoires	349.830	456.240
- Cautions définitives	4.850.916	3.135.564
- Cautions d'avances	162.813	41.400
- Cautions de garantie	1.739.668	1.272.150
Total	7.103.227	4.905.354

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31 Décembre 2014 un solde de **36.803.044 DT** contre **37.952.661 DT** au 31 Décembre 2013 se détaillant comme suit

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Ventes, travaux & services locaux	35.719.156	35.666.172
- Ventes, travaux & services à l'export	936.172	2.131.403
- Produits divers ordinaires	147.716	155.086
Totaux	36.803.044	37.952.661

Le chiffre d'affaires réalisé jusqu'au 31 Décembre 2014 est de **36.655.328 DT** contre **37.797.575 DT** en 2013 soit une diminution de **1.142.247 DT** représentant **3.02%**.

R-1-1 Répartition du chiffre d'affaires par activité

La répartition du chiffre d'affaires par activité est comme la suivante :

Activités	31/12/2014	31/12/2013	Variation
- Transmissions	12.968.663	17.756.418	-4.787.755
- Commutation	1.314.052	2.228.732	-914.680
- Mobile	7.604.797	6.775.357	829.440
- RLA	2.476.168	2.278.914	197.254
- DCSE	11.355.476	6.626.751	4.728.725
- Export	936.172	2.131.403	-1.195.231
Totaux	36.655.328	37.797.575	-1.142.247

R-2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de **41.163.480 DT** au 31 Décembre 2014 contre **39.723.532 DT** au 31 Décembre 2013. Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Notes	31/12/2014	31/12/2013
- Achats consommés	R 2-1	24.340.222	22.645.513
- Services extérieurs	R 2-2	1.978.760	2.116.926
- Charges de personnel	R 2-3	12.523.441	12.603.508
- Autres charges	R 2-4	767.314	739.161
- Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	R 2-5	1.553.743	1.618.424
Totaux		41.163.480	39.723.532

R-2-1 Achats consommés

Cette rubrique présente un solde de **24.340.222 DT** au 31 Décembre 2014 contre **22.645.513 DT** au 31 Décembre 2013. Le détail des services extérieurs s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Achats consommés (*)	16.106.758	13.878.393
- Achats de carburants et lubrifiants	884.298	886.782
- Charges de sous-traitance	7.602.274	7.849.472
- Achats liés à une modification comptable	-253.108	30.866
Totaux	24.340.222	22.645.513

R-2-2 Services extérieurs

Cette rubrique présente un solde de **1.978.760 DT** au 31 Décembre 2014 contre **2.116.926 DT** au 31 Décembre 2013. Le détail des services extérieurs s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Loyers	148.278	197.801
- Primes d'assurances	234.143	234.143
- Communications et publicités	198.901	224.446
- Déplacement du personnel	203.284	210.296
- Formations du personnel (*)	-375	-27.610
- Frais bancaires et assimilés	80	131
- Honoraires	90.941	112.935
- Location main d'œuvre	686.648	615.064
- Autres services	220.708	357.460
- Entretien et réparations	154.056	192.260
- Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'état	42.096	-
Totaux	1.978.760	2.116.926

(*) Nets des ristournes de TFP

R-2-3 Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31 Décembre 2014 un solde de **12.523.441 DT** contre **12.603.508 DT** au 31 Décembre 2013. Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Salaires, compléments, indemnités & primes	10.682.811	10.811.978
- Charges sociales légales	1.840.630	1.791.530
Totaux	12.523.441	12.603.508

R-2-4 Autres charges

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2014 s'élève à **767.314 DT** contre **739.161 DT** au 31 Décembre 2013. Ces montants sont détaillés comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Charges diverses ordinaires *	160.929	67.349
- Impôt, taxes et versements assimilés	606.385	671.812
Total	767.314	739.161

*Dont un montant de 97.725 DT au titre de l'année 2014 représente des pénalités de retard sur marchés.

R-2-5 Dotations aux amortissements et aux provisions nettes

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2014 s'élève à **1.553.743 DT** contre **1.618.424 DT** au 31 Décembre 2013. Ce solde se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Dotations aux amortissements	1.222.490	1.298.237
- Dotations aux provisions	574.607	322.399
- Reprise sur provisions	-243.354	- 2.212
Total	1.553.743	1.618.424

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire de **4.360.436 DT** au 31 Décembre 2014 contre **1.770.871 DT** au 31 Décembre 2013.

R-3-1 Charges financières

Le montant des charges financières arrêté au 31 Décembre 2014 est de **554.707 DT** contre **538.108 DT** au 31 Décembre 2013.

R-3-2 Produits financiers

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2014 s'élève à **250.526 DT** contre **313.339 DT** au 31 Décembre 2013.

R-3-3 Autres gains ordinaires

Le solde de cette rubrique au 31 Décembre 2014 s'élève à **106.192 DT** contre **679.430 DT** au 31 Décembre 2013.

R-4 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Résultat comptable avant impôt	-4.558.425	-1.316.210
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA local brut)	-85.266	- 83.166
Résultat Net	-4.643.691	-1.399.376

F- NOTES RELATIVES
A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant (ou utilisés) des (ou dans) les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie globale au 31 Décembre 2014 est négative totalisant **1.336.920 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-244.041	735.093
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-403.061	-762.675
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-689.818	-1.119.020
VARIATION DE LA TRESORERIE	-1.336.920	-1.146.602

F-1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les activités d'exploitation font ressortir au 31 Décembre 2014 un flux négatif de **244.041 DT**.

F-2 Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement font ressortir au 31 Décembre 2014 un flux négatif de **403.061 DT**.

F-3 Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les activités de financement font ressortir au 31 Décembre 2014 un flux négatif de **689.818 DT**.

NOTE RELATIVE AUX PARTIES LIEES

1- Identifications des parties liées

Les parties liées de la SOTETEL sont les suivantes :

- La société TUNISIE TELECOM :

Il s'agit de l'actionnaire principal de la SOTETEL dont il détient 35% du capital. TUNISIE TELECOM est également le principal client de la SOTETEL.

- L'Agence Tunisienne d'Internet « ATI » :

La SOTETEL détient 9 % de son capital.

- La société SRS :

Cette société est détenue à 50% par la SOTETEL et est en liquidation. La participation de la SOTETEL qui s'élève à un montant de 150 KDT est totalement provisionnée.

- La Société SOTETEL-IT.COM :

Cette société est détenue à 99% par la SOTETEL et est en liquidation. La participation de la SOTETEL qui s'élève à un montant de 297 KDT est totalement provisionnée.

-La Société DBA-Tech Algérie :

Une convention cadre de partenariat lie la SOTETEL à cette société de droit Algérien ainsi que le groupe TELNET Tunisie.

- Les dirigeants de la SOTETEL :

Il s'agit du président du conseil, des administrateurs et du directeur général.

2- Transactions effectuées avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

- Transactions et soldes avec TUNISIE TELECOM :

Les prestations réalisées courant 2014 pour le compte du client TUNISIE TELECOM totalisent un montant de **31.273.442 DT HTVA** représentant **85,3%** du chiffre d'affaires global.

Les créances sur TUNISIE TELECOM comptabilisées par la SOTETEL au 31 décembre 2014 s'élèvent à **23.401540 DT** dont **7.521.076 DT** de créances facturées, **12.419.570 DT** de retenues de garantie et **3.460.894 DT** de travaux effectués et non encore facturés.

- Transactions et soldes avec l'ATI :

Les prestations réalisées courant 2014 pour le compte du client ATI totalisent un montant de **969.497 DT HTVA** représentant **2,6%** du chiffre d'affaires global.

Les créances sur l'ATI comptabilisées par la SOTETEL au 31 décembre 2014 s'élèvent à **52.380 DT**.

- Transactions et soldes avec IT. COM :

Conformément au procès verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2002, un prêt de **150 KDT** a été octroyé à la société IT-COM. Ce montant demeure impayé au 31/12/2014 avec un principal qui s'élève à **131 107 DT**.

- Transactions et soldes avec DBA-Tech Algérie :

Le solde comptable dans les livres de la SOTETEL est débiteur de **1.171.246 DT**. Le solde confirmé par DBA-Tech s'élève à **19.866.520 DZD** et à **319.081 Euros**.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2014

(EXPRIME EN DINARS)

DESIGNATIONS	Terrains	Constructions	Mat. De chantier & outillage	Mat. De transport	M.M.B.	Mat. Infor.	A.A.I.	Fonds de commerce	Logiciels	Logiciel Oracle	Mat. Info. En cours	Constructions en cours	Totaux
V. Brute au 01/01/2014	1 737 435	7 695 899	9 150 837	4 427 580	857 366	1 280 612	376 304	90 000	351 288	588 583	54 190	1 642	26 611 736
Acquisitions 2014	14 224	27 470	202 888	150 886	9 521	19 588	0	0	0	0			424 576
Cessions 2014			-9 478	-146 792									-156 270
V. Brute au 31/12/2014	1 751 659	7 723 369	9 344 246	4 431 674	866 887	1 300 199	376 304	90 000	351 288	588 583	54 190	1 642	26 880 042
Amortissements au 01/01/2014		2 402 022	8 153 336	3 523 472	811 077	998 419	373 010	90 000	341 523	571 449	0	0	17 264 307
Dotations 2014		181 791	447 248	318 326	13 140	82 453	2 218		5 879	15 198			1 066 254
Cessions 2014			-1 890	-142 772									-144 662
<i>Cumul des amortissements au 31/12/2014</i>	<i>0</i>	<i>2 583 813</i>	<i>8 598 695</i>	<i>3 699 026</i>	<i>824 217</i>	<i>1 080 871</i>	<i>375 228</i>	<i>90 000</i>	<i>347 402</i>	<i>586 647</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>18 185 900</i>
V.C.N au 31/12/2014	1 751 659	5 139 556	745 552	732 648	42 671	219 328	1 076	0	3 886	1 936	54 190	1 642	8 694 142

Messieurs les actionnaires de la Société
Tunisienne d'Entreprises de
Télécommunications "SO.T.E.TEL"

Tunis, le 8 juin 2015

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons examiné le bilan ci-joint de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL"**, arrêté au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2014.

1- Responsabilité du management de la société

Ces états financiers, qui font apparaître un total net de bilan de **52 016 856 TND**, un résultat net déficitaire de **4 643 691 TND**, des capitaux propres avant résultat de l'exercice de **25 147 136 TND** et une trésorerie négative à la fin de l'exercice de **-1 333 292 TND** ont été établis par la Direction de votre société qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère et fidèle d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables eu égard aux circonstances.

2- Responsabilité des Commissaires aux comptes

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration, notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes internationales d'audit ainsi qu'aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3- Opinion

A notre avis, les états financiers ci-dessus mentionnés, expriment de façon sincère et régulière la situation financière de la **Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SO.T.E.TEL"** au 31 décembre 2014 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date. Les états financiers sont établis en adoptant les méthodes comptables d'évaluation et de présentation préconisées par les Normes Comptables Tunisiennes et sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

4- Vérifications Spécifiques et Informations prévues par la loi

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires et relatifs à l'exercice 2014.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

5- Observation

Les créances de la SOTETEL présentent au 31 décembre 2014 un solde brut de **34 725 384 DT** provisionné à raison de **4 647 384 DT**, ce qui porte le solde net à la somme de **30 078 000 DT**.

Le solde brut du Client Tunisie Telecom s'élevant à 23 401 540 DT, soit 67% du total brut des soldes clients, est constitué à hauteur de 12 419 570 DT (soit 53%) de retenues de garanties non encore apurées.

En raison de l'importance du solde client Tunisie Télécom, un rapprochement a été effectué entre SOTETEL et Tunisie Télécom en vue de s'assurer de la réciprocité des soldes en question. Ce rapprochement a dégagé certains écarts qui sont en cours de vérification. Les soldes définitifs seront arrêtés après achèvement des travaux de vérification.

Notre analyse approfondie a révélé certaines insuffisances de contrôle interne qui sont à l'origine de ces écarts. Tous les détails relatifs à l'évaluation du contrôle interne de la fonction vente – clients sont présentés à la lettre de direction de l'exercice 2014.

P/Le Groupement

Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI

Jamel SASSI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Membre de l'O.E.C.T



**Messieurs les Actionnaires de la Société
Tunisienne d'Entreprises de
Télécommunications "SO.T.E.TEL"**

Tunis, le 8 juin 2015

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Messieurs les Actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Nous vous informons que votre conseil d'administration ne nous a pas avisés de l'existence de conventions conclues au cours de l'exercice 2014 et visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

D'autre part, nos investigations n'ont révélé l'existence d'aucune convention conclue en 2014 et qui rentre dans le cadre des dispositions des articles susvisés.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants):

L'exécution des conventions suivantes, conclues et approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014 :

- Des contrats de locations conclus avec la Société Tunisie Telecom qui exploite en locations les propriétés suivantes appartenant à la SO.T.E.TEL :
 - Contrat de location conclu en Octobre 2012 pour 3 ans portant sur l'exploitation d'un local appartenant à la SOTETEL en tant qu'agence Commerciale de Tunisie Telecom à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer facturé en 2014 s'est élevé à la somme de 25 200 Dinars;
 - Contrat de location d'un ensemble immobilier situé à Ksar Said. Le loyer facturé en 2014 s'est élevé à la somme de 107 772 Dinars;
 - Contrat de location de la terrasse du bâtiment sis Rue des Entrepreneurs Z.I La charguia pour 30 m² conclu en novembre 2003 sur une période de 15 ans pour l'installation d'une station GSM et les installations y afférant. Le loyer facturé en 2014 s'est élevé à la somme de 6 522 Dinars;
 - Contrat de location conclu en Octobre 2011 sur 15 ans portant la location d'une superficie de 40m² située à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GS M et les installations y afférant. Le loyer facturé en 2014 s'est élevé à la somme de 8 683 Dinars;
- Conformément au procès verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2002, un prêt de 150 000 DT a été octroyé à la société IT.Com (filiale à 99% de la SO.T.E.TEL). Le montant demeurant impayé au 31 Décembre 2014 en principal s'élève à 131 107 Dinars. Ce montant est totalement provisionné par la SO.T.E.TEL.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se présentent comme suit au titre de l'exercice 2014 (Montants en DT) :

Désignation	Charge	Passif
Rémunérations brutes du Directeur Général (y compris les charges sociales l'égales)	116 645	
Avantages en nature Directeur Général	10 500	
Total rémunérations brutes Directeur Général	127 145	
Jetons de présence	43 750	43 750
Rémunérations des membres du comité permanent d'audit	15 000	15 000
Total	185 895	58 750

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

P/Le Groupement

Cabinet Jamel SASSI – Elf Conseil

Jamel SASSI



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL AMS SA SIEGE SOCIAL : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

La société LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL, AMS SA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Hichem AMOURI et Mr Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI.

BILAN ARRETE AU 31/12/2014*(Exprimé en Dinars)*

ACTIFS	Notes	31/12/2014	31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS			
1			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		550 589	537 789
Moins : Amortissements		-516 898	-419 515
Immobilisations incorporelles nettes	1.1	33 691	118 275
Immobilisations corporelles		41 912 175	39 633 641
Moins : Amortissements		-33 154 365	-31 284 454
Immobilisations encours		2 227 192	2 511 860
Immobilisations corporelles nettes	1.2	10 985 002	10 861 047
Immobilisations financières		842 401	1 419 446
Moins : Provisions		-12 416	-4 310
Immobilisations financières nettes	1.3	829 985	1 415 136
Total des actifs immobilisés		11 848 678	12 394 458
<i>Autres actifs non courants</i>	1.4	320 896	1 541 552
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		12 169 574	13 936 011
ACTIFS COURANTS			
2			
Stocks		36 738 781	36 286 615
Moins : Provisions		-1 013 680	-961 734
Stocks nets	2.1	35 725 101	35 324 881
Clients et comptes rattachés		6 730 106	6 597 763
Moins : Provisions		-3 966 474	-3 971 688
Clients nets	2.2	2 763 632	2 626 075
Personnel et comptes rattachés	2.3	567 224	591 673
Etat et collectivités publiques	2.4	3 867 357	3 358 387
Comptes de régularisation	2.5	387 205	364 687
Débiteurs divers		-	-
Autres Actifs Courants		4 821 786	4 314 747
Placements courants		2 210 000	-
Moins : Provisions		-10 000	-
Placements courants Nets		2 200 000	-
Banque, établissements financiers et assimilés		262 177	1 401 827
Caisse		14 189	49 908
Régie d'avance et accréditifs		-	-
Liquidités et équivalents de liquidi	2.6	276 366	1 451 735
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		45 786 884	43 717 438
TOTAL DES ACTIFS		57 956 458	57 653 449

BILAN ARRETE AU 31/12/2014*(Exprimé en Dinars)*

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	<i>Notes</i>	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		26 828 020	26 828 020
Réserves et primes liées au Capital		7 155 504	7 155 504
Résultats reportés		-17 499 076	-13 472 611
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		16 484 448	20 510 913
Résultat de l'exercice		-3 448 315	-4 026 465
Subvention d'investissement		483 183	392 369
Capitaux propres avant affectation	3	13 519 316	16 876 816
PASSIFS			
Passifs non courants	4		
Emprunts	4-1	8 138 255	7 396 318
Provisions pour risques et charges		315 830	235 830
Total des passifs non courants		8 454 085	7 632 148
Passifs courants	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5-1	5 854 046	9 759 529
Personnel & comptes rattachés		820 174	730 525
Etat et collectivités publiques		2 676 679	969 730
Créditeurs divers		1 594 693	1 240 902
Compte d'attente		36 533	25 960
Autres passifs courants	5-2	5 128 079	2 967 118
Emprunts et autres dettes financières		18 144 993	15 093 255
Découvert Bancaire		6 855 939	5 324 583
Concours bancaires et autres passifs financiers	5-3	25 000 932	20 417 838
Total des passifs courants		35 983 057	33 144 485
Total des passifs		44 437 141	40 776 633
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		57 956 458	57 653 449

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2014

Période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Exprimé en Dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION	<i>Notes</i>	31/12/2014	31/12/2013
Revenus	<i>6-1</i>	27 501 234	27 450 822
Autres produits d'exploitation	<i>6-2</i>	182 911	117 592
Production immobilisée		767 264	749 597
Total des produits d'exploitation		28 451 408	28 318 011
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations des stocks de produits fabriqués		-2 128 190	-3 440 615
Achats de matières premières consommées	<i>7-1</i>	14 309 723	15 178 700
Achats d'approvisionnements consommés	<i>7-2</i>	2 153 365	2 351 277
Achats de marchandises consommées	<i>7-3</i>	-	4 624
Charges de personnel	<i>7-4</i>	7 707 887	7 298 550
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>7-5</i>	3 552 866	3 863 648
Autres charges d'exploitation	<i>7-6</i>	3 137 216	3 415 030
Total des charges d'exploitation		28 732 868	28 671 214
Résultat d'exploitation		-281 460	-353 203
Charges financières nettes	<i>7-7</i>	-3 242 029	-3 312 455
Autres gains ordinaires	<i>7-8</i>	149 494	50 804
Autres pertes ordinaires	<i>7-9</i>	-10 285	-346 789
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-3 384 279	-3 961 644
Impôt sur les bénéfices		-64 036	-64 821
Résultat des activités ordinaires après impôt		-3 448 315	-4 026 465
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		-3 448 315	-4 026 465
Effets des modifications comptables		-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		-3 448 315	-4 026 465

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31/12/2014

Période allant du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Exprimé en Dinars)

<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net	-3 448 315	-4 026 465
Ajustement pour :		
Amortissements et Provisions	2 339 173	2 324 232
Résorptions pour charges à répartir	1 220 657	1 539 825
Variations des besoins en fonds de roulement	-2 836 069	-2 905 865
Reprise sur provisions	-6 963	-410
Plus ou moins values de cession	-149 460	-29 607
Subventions d'investissement inscrites en résultat	-177 615	-84 588
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	- 3 058 593	- 3 182 876
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Décassements / acquisition d'immob. corpor. et incorpor.	-2 236 742	-1 748 776
Encaissements prov.de la cession d'immob.corp. et incorp	149 460	-
Décassements / acquisition d'immobilisations financières	-16 954	-258
Encaissements / cessions d'immobilisations financières	594 000	37 215
<i>Flux de trésorerie affectés aux activ.d'investissement</i>	- 1 510 237	- 1 711 819
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions versés	-	-
Encaissements de subventions d'investissement	268 430	377 019
Augmentation de capital	-	6 057 940
Encaissements provenant des crédits	30 004 897	36 974 302
Remboursements des crédits	-28 861 223	-33 506 852
Décassements /acquisition des placements courants	-2 200 000	-
Encaissements /cessions des placements courants	2 650 000	-
<i>Flux de trésorerie provenant des activ.de financement</i>	1 862 105	9 902 409
VARIATION DE TRESORERIE	- 2 706 725	5 007 714
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	- 3 872 848	- 8 880 562
<i>Ajustement trésorerie au début de l'exercice</i>		

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

1-1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société ont été établis et présentés conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la Loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers se composent du :

- Bilan,
- Etat de résultat,
- Etat de flux de trésorerie,
- et des présentes notes aux états financiers.

Il est à noter que la société n'a pas intégré au niveau des notes aux états financiers le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tels que préconisé par la Norme Comptable Générale.

1-2. NOTE SUR L'EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le premier Janvier et finit le trente et un Décembre de la même année.

1-3. BASE DE MESURE ET METHODES COMPTABLES PERTINENTES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents se résument comme suit :

1.3.1 - Les immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend :

- les logiciels informatiques acquis ou développés par la société pour son usage interne. Ces logiciels sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, soit 33% par an.
- Une Licence acquise au mois d'Août 2009 et amortissable sur 7 ans à partir de cette date.

1.3.2 -Les immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises par la société les « AMS », sont comptabilisées à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat facturé, majoré de tous autres éléments de coût supportés à l'occasion de l'acquisition ou engagés pour la mise en service du matériel immobilisé.

Les immobilisations corporelles produites par la société sont valorisées au coût de production incluant l'ensemble des charges directes et indirectes se rattachant à la dite production.

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

Désignation	Taux d'amortissement		
	Biens non réévalués (nouveaux taux)	Biens non réévalués (anciens taux)	Biens réévalués
- Construction	5%	5%	5%
- Installations générales agencements & aménagements	10%	10%	12,50%
- Matériel industriel	15%	10%	12,50%
- Outillage industriel	15%	20%	-
- Matériel de transport	20%	20%	12,50%
- Equipements de bureaux	20%	10%	12,50%
- Matériel informatique	33,33%	15%	-
- Matériel divers	15%	10%	12,50%

1.3.3 – Clients et comptes rattachés

Conformément à la décision du Conseil d'Administration réunit en date du 27 Juin 2005, la société procède à l'étalement des provisions à constater au titre des chèques et effets impayés sur une période de trois années à compter de l'année de survenance de l'impayé, comme suit :

- Provision à concurrence de 40% du montant des impayés au titre de la 1ère année ;
- Provision à concurrence de 30% du montant des impayés au titre de la 2ème année ;
- Provision à concurrence de 30% du montant des impayés au titre de la 3ème année.

1.3.4 -Les stocks

- Valorisation des stocks

Les éléments du stock acquis par la société (stock de matières premières, matières consommables, pièces de coopération et emballages commerciaux) sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les frais de transport, l'assurance liée au transport sur achats et autres coûts directement liés à l'acquisition. La méthode de valorisation des matières premières retenue est celle du CMP fin de période.

Les éléments du stock produits par la société (les produits finis et les produits en cours) sont valorisés au coût de production qui comprend l'ensemble des charges directes et indirectes rattachées à la dite production, et selon la méthode du coût moyen pondéré.

Pour la valorisation des stocks des produits en cours et des produits finis, la société a appliqué la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée pour la valorisation des matières consommées. Par ailleurs, il a été procédé à l'estimation des taux de déchets au niveau des différents cycles de production. Ces taux de déchets ont été intégrés au niveau de la formule de valorisation des coûts de production.

- Comptabilisation des stocks

La société utilise la méthode de l'inventaire intermittent. Les achats sont considérés provisoirement comme des charges de l'exercice. Les stocks sont valorisés de manière extracomptable à la date d'arrêt comptable et sont portés dans les comptes de situation et de résultat.

- Evaluation des stocks

La société procède à la fin de chaque exercice comptable à l'évaluation de ses stocks. La constatation des provisions pour dépréciation des stocks est faite :

- Au titre des stocks de produits finis déclassés ou à assainir ou bien lorsque le prix de vente moyen est inférieur au coût de production ;
- Au titre des autres stocks pour tenir compte des articles à rotation lente, des articles déclassés ou des articles à assainir. Les stocks à assainir sont provisionnés à hauteur de 50 % et les stocks déclassés sont provisionnés à hauteur de 100 %.

1.3.5 – Les titres de participation

A la date de leur entrée dans le patrimoine de la société, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (hors frais d'acquisition). A la date de la clôture, la comparaison entre le coût d'entrée des titres et leur valeur d'usage, pourrait faire apparaître des plus ou moins values.

Seules les moins-values affectant le résultat, sont comptabilisées sous forme de provisions pour dépréciation.

NOTES RELATIVES A L'ACTIF

1- LES ACTIFS NON COURANTS

1-1- Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées des logiciels d'application utilisés par la société et une licence. Elles totalisent 550 589 Dinars au 31/12/2014 et sont amorties à concurrence de 516 898 Dinars à la même date, d'ou une VCN de 33 691 Dinars.

Détail	2014	2013	Variation
Logiciels	404 199	391 399	12 800
Licence	146 391	146 391	-
Total Immobilisation Incorporelles	550 589	537 789	12 800
Amortissement	516 898	419 515	97 383
Total Amortissements	516 898	419 515	97 383
Valeur comptable nette	33 691	118 275	-84 584

1-2- Les immobilisations corporelles

Cette rubrique présente une valeur nette de 10 985 002 Dinars au 31/12/2014, contre 10 861 047 Dinars au 31/12/2013.

La variation des immobilisations corporelles durant l'exercice 2014 se résume en ce qui suit :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES AMORTISSEMENTS

AU 31 DECEMBRE 2014

DESIGNATION	Valeurs Brutes 31/12/2013	Acquisitions Exercice 2014	Reclas./cession Exercice 2014	Valeurs Brutes au 31/12/2014	Amortis. au 31/12/2013	Dotations de l'exercice 2014	Reprise sur Amort	Amortis. au 31/12/2014	V.C.N au 31/12/2014
- Terrain	52 493	-	-	52 493	-	-	-	-	52 493
- Construction	3 179 334	-	-	3 179 334	3 134 239	32 219	-	3 166 458	12 876
- Agenc., Aménag. Construc.	6 249 538	582 683	-	6 832 222	4 427 112	163 525	-	4 590 637	2 241 584
- Matériel Industriel	17 060 347	596 115	-	17 656 462	13 385 243	973 172	-	14 358 415	3 298 048
- Outillage Industriel	8 883 821	775 357	-	9 659 179	6 899 241	454 291	-	7 353 532	2 305 647
- Matériel de transport	1 151 895	464 458	- 230 077	1 386 276	826 587	315 748	- 230 077	912 259	474 018
- Matériels divers	1 855 161	45 140	-	1 900 301	1 484 139	20 183	-	1 504 322	395 978
- Equipements de bureau	316 954	13 287	-	330 241	270 223	121 290	-	391 513	- 61 273
- Matériel informatique	884 099	31 569	-	915 668	857 670	19 559	-	877 229	38 439
- Immobilisations encours	2 511 860	-	- 284 668	2 227 192	-	-	-	-	2 227 192
Total	42 145 501	2 508 611	-514 745	44 139 367	31 284 454	2 099 988	-230 077	33 154 365	10 985 002

1-3- Les immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent un solde net de 829 985 Dinars au 31/12/2014, contre un solde net de 1 415 136 Dinars au titre de l'année précédente. Ces immobilisations se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Titres de participation (1)	793 993	1 387 993	-594 000
Dépôts et cautionnements	48 408	31 453	16 954
Solde Brut	842 401	1 419 446	-577 046
- Provisions/immobilisations financières	-12 416	-4 310	-8 106
Solde Net	829 985	1 415 136	-585 152

(1) : Les immobilisations financières sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la société « A.M.S »). Les moins values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus values ne sont pas prises en compte. Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

A- Les participations détenues sur les sociétés filiales se présentent comme suit:

Désignation	% détention	31/12/2014			31/12/2013		
		Coût	Provision	Nette	Coût	Provision	Nette
AMS Europe	100%	554 400	-	554 400	554 400	-	554 400
MIDCO (ex-AMS Trading)	0%	-	-	-	594 000	-	594 000
Total (en DT)		554 400	-	554 400	1 148 400	-	1 148 400

B- Les placements à long terme détenus par la société « AMS » se présentent comme suit :

Désignation	Nombre d'actions	31/12/2014			31/12/2013		
		Coût	Provision	Nette	Coût	Provision	Nette
STB	4 659	30 283	8 106	22 177	30 283	-	30 283
STB Invest	18 000	180 000	-	180 000	180 000	-	180 000
Foire Internationale de Sousse	4 000	20 000	-	20 000	20 000	-	20 000
Skane Palace	300	3 000	3 000	-	3 000	3 000	-
Hôtel L'oasis	131	1 310	1 310	-	1 310	1 310	-
Tunicode	3	3 000	-	3 000	3 000	-	3 000
Banque Tunisienne de Solidarité	200	2 000	-	2 000	2 000	-	2 000
Total		239 593	12 416	227 177	239 593	4 310	235 283

1-4- Les autres actifs non courants

Les autres actifs non courants présentent un solde net de 320 896 Dinars au 31/12/2014, contre un solde net de 1 541 552 Dinars au titre de l'année précédente. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Charges à répartir Bourse	24 232	227 751
Charges à répartir CCL	296 664	1 313 802
Solde Net	320 896	1 541 552

2- LES ACTIFS COURANTS

2-1- Stocks

Les stocks présentent un solde net de 35 725 101 Dinars au 31/12/2014, contre un solde net de 35 324 881 Dinars au titre de l'année précédente. Cette variation se détaille comme suit :

Détail	2014	2013
Matières premières	3 002 836	3 101 825
Provisions	64 898	64 898
Pièces Composantes	3 859 729	4 500 991
Provisions	253 226	253 226
Matières Consommables (*)	2 742 466	2 848 021
Provisions	350 737	350 737
Produits finis	5 495 767	3 606 515
Provisions	185 358	133 412
Produits en Cours	16 531 742	15 894 644
Provisions	119 218	119 218
Emballages	562 494	535 541
Provisions	40 244	40 244
Déchets	3 434 328	3 832 487
Stocks en Douanes	1 109 419	1 966 590
Total Net	35 725 101	35 324 881

(*) Les matières consommables incluent un stock de pièces de rechange (spécifiques et consommables).

2-2- Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique présente une valeur nette de 2 763 632 Dinars au 31 Décembre 2014 contre 2 626 075 Dinars au titre de l'année précédente, soit une augmentation de 137 557 Dinars. Ce solde se détaille comme suit :

Désignations	2014	2013
Clients Revendeurs	2 688 530	1 632 101
Total Clients Revendeurs	2 688 530	1 632 101
- Provisions Pour dépréciations	-	-
Clients non revendeurs	348 624	930 526
Total Clients non Revendeurs	348 624	930 526
- Provisions Pour dépréciations	-201 749	-200 000
Clients Etrangers	360 222	413 327
Clients Retenue de Garantie	180 024	162 660
Clients Etrangers Effets à recevoir	31 712	31 712
Clients Effets à recevoir	27 253	57 643
Clients Avances/Commandes	-2 884	-
Total Clients	596 328	665 342
- Provisions Pour dépréciations	-129 842	-132 797
Clients Chèques impayés	1 728 644	1 749 261
Clients Effets impayés	2 137 670	2 054 457
- Provisions / déprécia Chèques impayés	-1 273 949	-1 273 949
- Provisions / déprécia Effets impayés	-1 436 205	-1 436 205
Clients douteux ou litigieux	308 098	308 256
- Provisions Pour dépréciations	-308 098	-312 107
Clients en Contentieux	616 630	616 630
- Provisions Pour dépréciations	-616 630	-616 630
Clients Crédoiteurs	- 2 424	-210
RRR à accorder aux Clients	-1 691 993	-1 358 600
Total Clients et comptes rattachés	6 730 106	6 597 763
Total Provisions	-3 966 474	-3 971 688
Net Clients et Comptes rattachés	2 763 632	2 626 075

2-2-1 Clients étrangers

Le solde de ce poste est de 360 222 Dinars. Il se détaille comme suit :

Nom/Raison sociale	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
SERVICE &EURL LOUKIL B COMMERCE	154 869	155 719
A S.A.E.T.S	75 808	75 808
BMT	-	49 576
AMS EUROPE	35 500	35 500
LOUKIL COM	34 066	34 066
RAF RUBINETTERIE ITALY	22 166	22 166
STE BIOCENTRIC	22 026	22 026
FRANK NEGOCE	8 851	8 851
Autres	6 937	9 615
Total	360 222	413 327

2-3- Personnel et comptes rattachés

La rubrique « Personnel et comptes rattachés » présente un solde net de 567 224 Dinars au 31/12/2014, contre 591 673 Dinars au 31/12/2013, soit une diminution de 24 449 Dinars. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Prêts au personnel	19 489	19 489
- Avances au personnel	110 509	114 749
- Vêtements de travail	16 431	16 431
- Prêts au personnel sur fonds social	463 526	483 735
Total Brut	609 955	634 404
- Provisions	-42 731	-42 731
Total Net	567 224	591 673

2-4- Etat et collectivités publiques

Les créances de la société envers l'« Etat et les collectivités publiques » ont connu, courant l'année 2014, une augmentation de 508 970 Dinars pour atteindre le solde de 3 867 357 Dinars au 31/12/2014, contre 3 358 387 Dinars au 31/12/2013. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Taxes de formation professionnelle	710 920	770 922
- Report IS	2 522 644	1 850 739
- Avance sur IS (SINDA 480)	135 082	155 191
- Crédit de taxes TVA	-	-
- Retenues à la source / clients	498 711	581 535
Total	3 867 357	3 358 387

2-5- Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation présentent un solde de 387 205 Dinars au 31/12/2014 contre 364 687 Dinars au 31/12/2013 soit une augmentation de 22 518 Dinars. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Compte d'attente	81 681	53 481
- CCA	-	20 000
- Produits à recevoir	152 171	145 470
- Charges constatées d'avance	153 352	145 736
Total	387 205	364 687

2-6- Liquidités et équivalents de liquidités

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » présente un solde de 276 366 Dinars au 31/12/2014 contre 1 451 735 Dinars au début de l'année. Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Chèques à encaisser	4 340	65 453
- Effets à l'Escompte	29 692	932 590
- Effets à encaisser	5 644	
- Banque STB Fonds Social N° 14165 /5	215 440	391 514
- C C P	4 470	6 442
- Banque	2 590	5 828
- Caisse	14 189	49 908
Total	276 366	1 451 735

NOTES RELATIVES AUX

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

3- LES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation présentent un solde au 31 Décembre 2014, de 13 519 316 Dinars, contre 16 876 816 Dinars au 31 Décembre 2013. La variation des capitaux propres durant l'exercice 2014, se présente comme suit :

Rubrique	31/12/2013	Affectation et imputation	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	31/12/2014
- Capital	26 828 020	-	-	-	26 828 020
- Réserve légale	315 299	-	-	-	315 299
- Réserve spéciale de réévaluation	2 014 042	-	-	-	2 014 042
- Autres réserves	1 844 109	-	-	-	1 844 109
- Prime d'émission	2 701 820	-	-	-	2 701 820
- Réserve pour fonds social	280 233	-	-	-	280 233
- Modification comptable	-615 246	-	-	-	-615 246
- Report à nouveau	-3 702 645	-4 026 465	-	-	-7 729 110
- Amortissements différés	-9 154 719	-	-	-	-9 154 719
- Subvention d'investissement (3-1)	392 369	-	90 815	-	483 184
- Résultat de l'exercice	-4 026 465	4 026 465	-	-3 448 315	-3 448 315
Total	16 876 816	-	90 815	-3 448 315	13 519 316

(1) Affectation de résultat selon la résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire.

3-1 Les subventions d'investissements

Les subventions d'équipement sont accordées à une entreprise, l'Etat, les collectivités publiques ou tout autre organisme public à raison de la création ou de l'acquisition d'immobilisations techniques (matériels industriels, outillages, matériels divers...). Ces subventions sont utilisées à la création ou à l'acquisition d'une immobilisation amortissable. La résorption (amortissement) de ces subventions d'équipements s'effectue sur le même nombre d'années que l'amortissement de l'équipement y rattaché, à compter de la date d'achat ou de mise en service de l'équipement.

Désignation	Solde au 31/12/2013	Mvt 2014	Solde au 31/12/2014
Subventions d'investissements	594 532	268 430	862 962
Résorption SI	202 163	177 616	379 779
Subventions d'investissements nettes	392 369	90 814	483 183

4- LES PASSIFS NON COURANTS

4-1- Emprunts

Ce poste enregistre les emprunts non courants dont l'échéance dépasse une année et il présente un solde de 8 138 255 Dinars au 31 Décembre 2014 contre 7 396 318 Dinars à l'issue de l'exercice précédent et se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Emprunts à long terme	7 211 823	6 833 873
- Crédit leasing (4-1-1)	926 432	562 445
Total	8 138 255	7 396 318

4-1-1 Crédit leasing

Le crédit leasing accuse à la clôture de l'exercice 2014 un solde de 926 432 Dinars et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing. L'analyse de ce solde par maturité se présente comme suit :

Année	Loyers	Principal	Intérêts
2015	487 954	392 869	95 085
2016	451 510	389 631	61 879
2017	341 208	310 129	31 080
2018	196 489	186 827	9 662
2019	40 519	39 845	675
Total général	1 517 681	1 319 301	198 379
2015 (Reclassement à court terme)	487 954	392 869	95 085
Total à plus d'un an	1 029 727	926 432	103 294

5- LES PASSIFS COURANTS

5-1- Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique présente un solde net de 5 854 046 Dinars au 31 Décembre 2014, contre 9 759 529 Dinars à la fin de l'exercice précédent, soit une baisse de 3 905 483 Dinars. Le solde au 31/12/2014 se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Fournisseurs Locaux achats de biens et services	1 328 593	1 210 220
Fournisseurs Etrangers achats de biens et services (5-1-1)	2 564 791	3 681 038
Fournisseurs Effets à payer locaux	725 462	1 132 162
Fournisseurs Effets à payer étranger (5-1-2)	252 582	1 964 896
Fournisseurs Factures non parvenues	1 250 219	2 018 815
Fournisseurs avoirs débiteurs	-118 595	-118 595
Fournisseurs manquants sur livraison	-10 777	-10 777
<i>Provisions</i>	<i>10 777</i>	<i>10 777</i>
Fournisseurs Avances sur Commandes	-200 050	-180 050
<i>Provisions</i>	<i>51 129</i>	<i>51 129</i>
Fournisseurs Charges payée cons d'avance	-86	-86
Total	5 854 046	9 759 529

5-1-1 Fournisseurs étrangers achats de biens et services

Le solde des fournisseurs étrangers de 2 564 791 Dinars se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014
ASB	591 441
KME BRASS	484 772
KME BRASS ITALY SRL	428 584
GABRIELI F.LLI	282 300
S.A. AFICA PRODUCTION D'ALLIAGES C	218 981
DIRINLER MAKINA SANAYI	135 732
EUROPOLISH	69 698
GUATTA ANDREA	66 643
DONATI SPA	61 000
ABRADISC BRASIVOS.LDA	55 471
EUMEL	48 201
SEDAL	34 288
RICHARD GIORGIO	33 535
PORTARO GIUSEPPE	26 015
ROSHERA	25 362
Autres	2 768
Total	2 564 791

5-1-2 Fournisseurs effets à payer étrangers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014, à 252 582 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014
IMAG	42 904
MVT SPA	55 209
ALCHEM SRL	20 473
OUTOKUMPU NIROSTA GMBH	133 996
Total	252 582

5-2- Autres passifs courants

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014, à 5 128 079 Dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Personnel et comptes rattachés (1)	820 174	730 525
- Etat et collectivités publiques (2)	2 676 679	969 730
- Crédoiteurs divers (3)	1 594 693	1 240 902
- Compte d'attente	36 533	25 960
Total	5 128 079	2 967 118

(1) : Le solde de la rubrique « Personnel et comptes rattachés » s'élève au 31/12/2014 à 820 174 Dinars, il est constitué comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
U G T T	6 945	7 041
Assurance Groupe	164 127	98 232
Rémunérations dues au personnel	141 738	129 946
Salaires reversés à la caisse	9 969	9 969
Oppositions	46 622	49 889
Autres dettes personnels	365 807	360 522
Fonds Social	84 964	74 926
Total	820 174	730 525

(2) : Le solde de la rubrique « Etat et collectivités publiques » s'élève au 31/12/2014 à 2 676 679 Dinars, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Impôts sur les sociétés	64 036	64 821
Retenue à la Source	38 713	124 143
Fopros	109	9 583
Tcl	45 740	57 173
Obligations Cautionnées	328 127	532 956
FODEC	-	26 982
Timbres Fiscaux	-	210
Charge Fiscale /congés payés	7 316	7 210
TVA	-	41 228
Acomptes prov	16 310	-
Autres charges fiscales	2 176 329	105 425
Total	2 676 679	969 730

(3) : La rubrique « Créiteurs divers » s'élève au 31/12/2014 à 1 594 693 Dinars, elle se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
CNSS	1 178 644	786 587
CAVIS	14 441	9 904
Créiteurs divers	12 006	12 006
Charges à payer	211 503	340 811
Charges à payer/ Prov /congés Payés	69 394	68 391
Produit constaté d'avance	8 706	23 203
Compte Courant Associés	100 000	-
Total	1 594 693	1 240 902

5-3 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le poste « Concours bancaires et autres passifs financiers » présente un solde de 25 000 932 Dinars au 31/12/2014, et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Effets de Mobilisation de financement des stocks	2 650 000	2 990 000
Effets de Mobilisation Crédit Exportations	770 000	1 360 000
Autres effets	10 993 069	7 749 331
Emprunts à moins d'un An Principal	3 198 247	2 650 861
Emprunts à moins d'un An Leasing	405 017	210 177
Intérêts Courus	128 660	132 886
Total Emprunt et Autres Dettes Financières	18 144 993	15 093 255
Banques	6 855 939	5 324 583
Total	25 000 932	20 417 838

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

6-1- Revenus

Les revenus de la société ont atteint une valeur de 27 501 234 Dinars au terme de l'exercice 2014 contre 27 450 822 Dinars au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 50 412 Dinars. Les revenus se détaillent au 31/12/2014 comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
- Ventes locales	28 647 307	28 865 808
- Ventes locales en suspension de TVA	604 964	219 405
- Travaux services déchets et sous produits	127 369	131 752
- Vente à l'export	54 907	43 189
- Travaux services et sous produits à l'export	512	2 749
- Ventes déchets à l'export	263 700	266 032
Revenu Brut	29 698 759	29 528 935
- Réductions sur ventes	-2 197 525	-2 078 113
Revenu Net	27 501 234	27 450 822

6-2- Autres produits d'exploitation

Les « Autres produits d'exploitation » de la société ont atteint une valeur de 182 911 Dinars au terme de l'exercice 2014 contre 117 592 Dinars au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 65 319 Dinars. Les autres produits d'exploitation se détaillent au 31/12/2014 comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Ristourne TFP	4 048	32 962
Revenus/autres créances Intérêt de retard	1 248	42
Produit divers sub. d'investissement	177 615	84 588
Revenu Net	182 911	117 592

7-1- Les achats de matières premières consommées

Les achats de matières premières consommées ont atteint une valeur de 14 309 723 Dinars en 2014, contre 15 178 700 Dinars en 2013. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variations
Achats matières premières Locales	1 696 857	1 203 918	492 939
Achats matières premières Etrangères	2 837 875	5 817 066	-2 979 191
Achats Pièces Composantes Locales	669 607	1 265 008	-595 401
Achats Pièces Composantes Etrangères	6 917 861	8 453 184	-1 535 323
Frais sur achats Etrangers	590 100	776 705	-186 605
<i>Total achats Matières Premières</i>	<i>12 712 301</i>	<i>17 515 881</i>	<i>-4 803 580</i>
Stock Initial matières premières	3 101 825	2 349 275	752 550
Stock Initial pièces composantes	4 500 991	3 645 168	855 823
Stock Initial en douanes	1 966 590	1 237 782	728 808
<i>Stock Initial Matières premières</i>	<i>9 569 406</i>	<i>7 232 225</i>	<i>2 337 181</i>
Stock Final matières premières	-3 002 836	-3 101 825	98 989
Stock Final Pièces Composantes	-3 859 729	-4 500 991	641 262
Stock Final en Douanes	-1 109 419	-1 966 590	857 171
<i>Stock Final Matières premières</i>	<i>-7 971 984</i>	<i>-9 569 406</i>	<i>1 597 422</i>
Total	14 309 723	15 178 700	-868 977

7-2- Les achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés ont atteint une valeur de 2 153 365 Dinars en 2014, contre 2 351 277 Dinars au titre de l'année précédente.

Les achats consommés de matières consommables durant l'exercice 2014 se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variations
Achats Matières Consommables Locales	545 619	562 866	-17 247
Achats Matières Consommables Etrangères	952 651	1 573 350	-620 699
Achats d'emballages	576 492	602 995	-26 503
<i>Total achats</i>	<i>2 074 763</i>	<i>2 739 212</i>	<i>-664 449</i>
Stock Initial Matières Consommables	2 848 021	2 497 466	350 555
Stock Initial Emballages	535 541	498 161	37 380
<i>Stock Initial Matières consommables</i>	<i>3 383 562</i>	<i>2 995 627</i>	<i>387 935</i>
Stock Final Matières Consommables	-2 742 466	-2 848 021	105 555
Stock Final Emballages	-562 494	-535 541	-26 953
<i>Stock Final Matières consommables</i>	<i>-3 304 960</i>	<i>-3 383 562</i>	<i>78 602</i>
Total	2 153 365	2 351 277	-197 912

7-3- Achat de marchandises :

Les achats de marchandises accusent un solde nul au titre de l'exercice 2014, contre 4 624 Dinars au titre de l'exercice 2013.

7-4- Les charges de personnel

Les charges de personnel totalisent un montant de 7 707 887 Dinars au titre de l'exercice 2014, contre 7 298 550 Dinars au titre de l'exercice 2013. Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Salaires et compléments de salaires	6 431 170	6 048 417
Autres Charges Sociales (CNSS et autres)	1 276 717	1 250 133
Total	7 707 887	7 298 550

7-5- Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise un solde de 3 552 866 Dinars au 31 Décembre 2014, contre un solde de 3 863 648 Dinars au 31 Décembre 2013, soit une baisse de 310 782 Dinars. Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Dotations aux amortissements Immo. Incorporelles	97 384	109 757
Dotations aux amortissements Immo. Corporelles	2 099 988	1 942 475
Dotations aux provisions dépréciation des Créances, effets et chèques impayés	1 749	130 000
Dotations aux provisions charges à répartir	1 220 657	1 539 825
Dotations pour risques (risque fiscal)	80 000	142 000
Reprises sur provisions dépréciation créances	- 6 963	-410
Dotations aux provisions dépréciation des stocks	51 946	-
Dotations aux amortissements titre	8 106	-
Total	3 552 866	3 863 648

7-6- Les autres charges d'exploitation

Cette rubrique présente un total de 3 137 216 Dinars au titre de l'exercice 2014, contre 3 415 030 Dinars au titre de l'exercice 2013, détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Achats non stockés de matières et fournitures	1 010 811	996 365
Services extérieurs	731 318	754 275
Autres Services Extérieurs	1 015 454	1 298 282
Charges diverses Ordinaires	307 809	170 457
Impôts et Taxes	196 218	195 651
Transfert de charges	-124 394	-
Total	3 137 216	3 415 030

7-7- Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 3 242 029 Dinars à la fin de l'exercice 2014. Ces charges sont ventilées comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Frais d'escomptes	525 244	442 507
Commissions sur ouverture d'accréditifs	7 486	65 754
Echelles d'Intérêts	542 887	693 917
Intérêts sur crédits financement des stocks	164 579	119 814
Intérêts sur crédits financement exports	48 284	45 215
Autres Frais	1 037 681	497 261
Intérêts sur Obligations Cautionnées	30 421	33 823
Escomptes Accordés	125 099	34 485
Intérêts sur Crédit moyen terme	701 286	665 151
Pertes de changes/Fournisseurs	473 119	948 139
Total Charges financières	3 656 086	3 546 067
Revenus des Valeurs Mobilières / Dividendes	-215 850	-197 198
Gains de Changes	-198 207	-36 414
Total des produits financiers	-414 057	-233 612
Charges financières nettes	3 242 029	3 312 455

7-8- Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de 149 494 Dinars à la fin de l'exercice 2014 contre 50 804 Dinars à la fin de l'exercice précédent. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Produits/Cession des immobilisations	149 460	50 074
Gains divers	34	730
Autres gains	149 494	50 804

7-9- Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de 10 285 Dinars à la fin de l'exercice 2014, et se présentent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Pertes diverses	10 285	346 789
Charges financières nettes	10 285	346 789

NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les notes liées à l'état de flux de trésorerie au 31 Décembre 2014 peuvent se présenter comme suit :

8-1 Amortissements et provisions :	2 339 173
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	97 384
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	2 099 988
- Dotations aux provisions pour risques et charges	80 000
- Dotation aux provisions dépréciation des stocks	51 946
- Dotation aux amortissements titre	8 106
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	1 749

8-2 Résorption des charges à répartir :	1 220 657
- Dotations aux amortissements des charges à répartir	1 220 657

8-3 Variation du besoin en fonds de roulement:	-2 836 069
- Variation des stocks	-452 166
- Variation du poste clients & comptes rattachés	-132 343
- Variation du poste autres actifs courants	-507 039
- Variation du poste fournisseurs & comptes rattachés	-3 905 483
-Variation du poste autres passifs courants	2 160 961

8-4 Encaissements emprunts:	30 004 897
Crédits leasing	747 173
Crédits STB	2 750 000
Crédits BTE	900 000
Billets de Trésorerie	5 900 000
Concours Avances sur marchés	225 000
Concours Financement Stocks	8 650 000
Concours Financement Exports	3 389 655
Financement devises	4 293 069
Autres concours à court terme	3 150 000

8-5 Décaissements emprunts:	28 861 223
Remboursement BNA	167 915
Remboursement STUSID	163 003
Remboursement STB	1 613 056
Remboursement AMEN	663 617
Remboursements Crédit Leasing	299 297
Remboursement Billets de Trésorerie	4 700 000

Concours avances sur marchés	250 000
Concours Financement Stocks	8 990 000
Concours Financement Exports	4 169 877
Financement devises	4 644 457
Autres concours à CT	3 200 000

Engagement hors bilan

- La société a consenti à l'ensemble des banques auprès desquelles elle a bénéficié des crédits (« S.T.B », « B.N.A », « B.H », « STUSID BANK », « AMEN BANK », « BT ») les garanties suivantes :
 - Une hypothèque sur le terrain « El Habib » appartenant à la société ;
 - Un nantissement sur fond de commerce.
- Les engagements de la société envers les banques au 31 Décembre 2014 se présentent comme suit :

Effets escomptés non échus	
AMEN B	401 709
ATTIJARI	755 578
BH	797 305
BNA	27 126
BT	488 843
BTE	694 909
STB	2 835 061
STUCID BANK	355 005
TQB	593 430

Parties liées

Au 31 Décembre 2014 les parties liées identifiées se présentent comme suit :

- **MIDCO (ex-AMS Trading)** : La société MIDCO (ex-AMS Trading) est une société à responsabilité limitée, créée en 2009. Son capital social de l'ordre de 600 000 Dinars au 31 Décembre 2014 est détenu à hauteur de 79% par la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S ». La société a pour objet la vente en détail de tous les articles de robinetterie et tous articles de ménage. Au 31 Décembre 2014 les ventes de marchandises effectuées par MIDCO (ex-AMS Trading) au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » s'élèvent à 65 995 Dinars en hors taxes.
- **LOUKIL MANAGEMENT CONSEIL « LMC »** : La société a pour objet l'audit économique et administratif ainsi que le conseil et la formation des entreprises, les services rendus par « L.M.C » au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 Décembre 2014 sont valorisés à 113 580 Dinars en hors taxes.

- Société **AURES AUTO** : Créée en 1990, la société AURES AUTO ayant pour objectif primordial la réintroduction de la marque Citroën aux chevrons sur le marché tunisien des voitures. les services rendus par cette société au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 Décembre 2014 sont valorisés à 42 893 Dinars en hors taxes.
- Société **MED EQUIPEMENT** : œuvre dans la distribution des équipements agricoles et de travaux publics. les services rendus par cette société au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 Décembre 2014 sont valorisés à 11 077 Dinars en hors taxes.
- Société **MAZDA** : œuvre dans la commercialisation de véhicules et de pièces de rechange de la marque MAZDA. Les services rendus par cette société au profit de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 Décembre 2014 sont valorisés à 3 831 Dinars en hors taxes.
- Société **AUDIO COM** : œuvre dans la distribution de Matériel audiovisuel et informatique. Les acquisitions de matériel informatique auprès de cette société, par la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » au 31 Décembre 2014 se sont élevées à 12 292 Dinars en hors taxes.

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

PRODUITS	MONTANT	CHARGES	MONTANT	SOLDES	2014	2013
Revenus	27 501 234					
Autres produits d'exploitations	182 911					
Production stockée	2 128 190					
Production Immobilisée	767 264					
Total	30 579 598	Total	-	Production	30 579 598	31 758 626
Production	30 579 598	Achats consommés	16 463 088	Marge sur cout matières	14 116 510	14 224 025
Marges sur coût matières	14 116 510					
Subventions d'exploitations	-	Autres charges Externes	2 940 999			
Total	14 116 510	Total	2 940 999	* Valeur Ajoutée brute	11 175 511	11 004 645
Valeur Ajoutée Brute	11 175 511	Impôts et taxes	196 218	* Excédent brut (ou Insuffisance) d'exploitation	3 271 407	3 510 444
		Charges de personnel	7 707 887			
Total	11 175 511	Total	7 904 104			
- Excédent brut d'exploitation	3 271 407	Charges financières	3 656 086			
Autres produits ordinaires	149 493	Dotations aux Amortissement et aux provisions	3 552 866			
Produits financiers	414 057	Provisions ordinaires				
		Autres Pertes	10 283			
Total	3 834 957	Total	7 219 236	Résultat ordinaires avant impôt sur les sociétés	- 3 384 279	-3 961 644
Transferts et reprise de charges	-	Impôt sur le résultat ordinaire	64 036	Résultat net de l'exercice	-3 448 315	-4 026 465
Résultat positif des activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	-			
Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
Effet positifs des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comptables	-			
Total	-	Total	-	Résultat net après modification comptable	- 3 448 315	- 4 026 465

**SOCIETE « LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » arrêté au 31 Décembre 2014, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S », arrêtés au 31 Décembre 2014. Ces états sont arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Professionnelles applicables en Tunisie, à l'exception des limitations exprimées ci-après. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Notre audit des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014, a été limité par les éléments suivants :

- La société ne dispose pas d'un inventaire théorique détaillé des « Outillages Spéciaux » totalisant au 31 Décembre 2014 une valeur brute de 9 659 179 Dinars contre 8 883 822 au 31 Décembre 2013 et une valeur comptable nette de 2 305 648 Dinars au 31 Décembre 2014 contre 1 984 582 Dinars au 31 Décembre 2013. Il nous a été donc impossible de vérifier l'exhaustivité et la réalité des éléments composant ce poste au 31 Décembre 2014.
- Conformément à la Norme Comptable NCT 05 relative aux immobilisations corporelles, les pièces de rechange dont l'utilisation est irrégulière et ne pouvant être utilisées qu'en association avec un élément des immobilisations corporelles devraient être comptabilisées en immobilisations corporelles.

Ainsi et afin de se conformer à la Norme Comptable précitée, la société doit procéder à l'analyse des stocks de pièces de rechange qui s'élève au 31 Décembre 2014 à 1 617 314 Dinars pour identifier les pièces de rechange spécifiques qui devraient être classées parmi les immobilisations et subir ainsi les amortissements au mêmes titre que les immobilisations auxquelles elles se rattachent. A cet effet, les travaux d'identification des pièces de rechange spécifiques ont été entamés au cours de l'exercice 2014.

A l'exception des points précités, nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis et sous réserves des conséquences des ajustements qui auraient pu, le cas échéant, découler des points exprimés ci-dessus, les états financiers de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S », établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société, ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le point suivant :

- La société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » a été soumise à une vérification fiscale qui a abouti à un redressement pour un montant de 895,8 KDT dont 524,4 KDT de pénalités. La société, n'ayant pas accepté la totalité du redressement a adressé une lettre à la Direction Générale des Impôts précisant ses oppositions aux résultats de la vérification. L'issue finale de cette taxation ne peut actuellement être anticipée. Pour couvrir ce risque, la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel –A.M.S » a constitué une provision de 142 KDT.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En outre, et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 Juin 2015

P/C.M.C-DFK International
Hichem AMOURI

P/ F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI

SOCIETE « LES ATELIERS MECANQUES DU SAHEL »
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » et en application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées ou qui demeurent en vigueur, durant l'exercice 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations (autres que les rémunérations des dirigeants)

1 - Emprunts auprès de la « STB »

La société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » a obtenu des emprunts auprès de la « Société Tunisienne de Banque – STB » pour un montant global de 11 494 000 Dinars, dont les conditions d'octroi se présentent comme suit :

Désignation	Montant en DT	Encours au 31/12/2014	Date d'effet	Taux	Durée
Crédits de consolidation à moyen terme	6 164 000	2 397 111	30/06/2008	TMM + 2%	10 ans
Crédit MT STB	1 500 000	500 000	29/12/2009	TMM+2%	7 ans
Crédit MT STB	2 750 000	2 520 833	31/10/2014	TMM+4%	
Crédits de financement de stocks	900 000	900 000	-	TMM+2%	-
Crédit de financement export	180 000	180 000	-	TMM+1,5%	-
Total	11 494 000	6 497 944	-	-	-

2- Emprunts auprès de la « STUSID BANK »

La société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » a obtenu des emprunts auprès de la « STUSID BANK » pour un montant global de 1 805 000 Dinars, dont les conditions d'octroi se présentent comme suit :

Société	Montant en DT	Encours au 31/12/2014	Date d'effet	Taux	Durée
Crédit à moyen terme	1 250 000	326 087	26/02/2009	TMM+2,25%	7 ans
Crédits de financement de stocks	300 000	300 000	-	TMM+2,25%	-
Crédit financement export	180 000	180 000	-	TMM+2%	-
Crédit/ avance sur marché	75 000	50 000	-	TMM+2%	-
Total	1 805 000	856 087	-	-	-

3- Emprunts auprès d'autres organismes bancaires

La société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » a conclu d'autres conventions de crédit. Le tableau suivant résume les caractéristiques de chacune de ces conventions :

Société	Montant en DT	Encours au 31/12/2014	Date d'effet	Taux	Durée
Amen Bank	2 500 000	2 080 132	01/08/2012	TMM+2,5%	7 ans
Amen Bank	496 000	190 133	01/11/2012	TMM+2%	5 ans
Amen Bank	1 500 000	428 571	01/02/2010	TMM+2,25%	7 ans
Amen Bank	54 000	21 414	05/02/2012	TMM+2%	5 ans
Banque Nationale Agricole	530 000	331 253	06/10/2012	TMM+2%	7 ans
Banque Nationale Agricole	1 220 000	559 171	11/08/2010	TMM+2%	7 ans
Total	6 300 000	3 610 674	-	-	-

4- Opérations avec les sociétés du Groupe :

- Les opérations et prestations conclues par la société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » avec les sociétés du Groupe « LOUKIL » sont décrites comme suit:

Société	Achats En HT	Objet
MIDCO (ex-AMS Trading)	65 995	Achats de marchandises
AMS Europe	-	Achats de marchandises
LMC	113580	Assistance et conseils
Aures Auto	42 893	Entretien et Réparation
MED Equipement	11 077	Fournitures en biens et outillages
Mazda	3 831	Entretien et Réparation
Audio com	12 292	Achats Matériel Informatique
Mis Acer	-	Achats Matériel Informatique

- ❖ La société « Les Ateliers Mécaniques du Sahel – A.M.S » a souscrit au cours l'exercice 2014, à l'émission de billets de trésorerie effectuées par certaines sociétés du même groupe et domiciliées auprès des banques STUSID, BH et Amen Bank. La situation de ces opérations à la date du 31/12/2014, se présente comme suit :

DESIGNIATION	Société Convention	Date Début	Période Placement	Date Fin	Montant
Placement STUSID	Economic Auto	08/12/2014	60 jours	06/02/2015	1 050 000
Placement AMEN	MIS	02/11/2014	180 jours	31/01/2015	500 000
Placement BH	MIDCO	26/11/2014	60 jours	25/01/2015	650 000

II- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels que prévus par l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se présentent comme suit :

- Les rémunérations brutes servies au Directeur Général, courant l'année 2014, se sont élevées à 139 269 Dinars.

- Le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 30 000 Dinars.

Par ailleurs, nous n'avons été avisés d'aucune autre convention entrant dans le champ d'application des dits articles. De même, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions lors de l'exécution de nos travaux.

Tunis, le 15 Juin 2015

**P/C.M.C-DFK International
Hichem AMOURI**

**P/ F.M.B.Z-KPMG Tunisie
Moncef BOUSSANOUGUA ZAMMOURI**

FCP AXIS AAA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP AXIS AAA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FCP AXIS AAA comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 5 862 728 DT, y compris des sommes distribuables de 192 658 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société Axis Gestion. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCP AXIS AAA, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Par ailleurs, nous avons aussi procédé à la vérification du respect par le Fond des ratios prudentiels édictés par l'article 29 du Code des OPCVM et l'article 02 du décret 2001- 2278 du 25 septembre 2001 et nous n'avons pas constaté de cas d'irrégularités.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 31 mars 2015

Le commissaire aux comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

Bilan arrêté au 31/12/2014
(Exprimé en dinar)

		<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1- Portefeuille-titres		3 859 584	3 811 449
b. Obligations et valeurs assimilées	4.1	3 859 584	3 811 449
AC2- Placements monétaires et disponibilités		2 027 374	1 517 413
a- Placements monétaires	4.2	969 753	1 114 169
b- Disponibilités		1 057 621	403 244
AC3- Créances d'exploitation		-	-
TOTAL ACTIF		5 886 958	5 328 862
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	4.5	4 902	3 414
PA2- Autres créditeurs divers	4.6	19 328	8 597
TOTAL PASSIF		24 230	12 011
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	4.7	5 670 070	5 127 444
CP2- Sommes distribuables		192 658	189 407
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		28	33
b - Sommes distribuables de l'exercice		192 630	189 374
ACTIF NET		5 862 728	5 316 851
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		5 886 958	5 328 862

ETAT DE RESULTAT
Période du 01/01/2014 au 31/12/14
(Exprimé en dinar)

		<u>Exercice clos le 31/12/14</u>	<u>Exercice clos le 31/12/13</u>
PR1- Revenus du portefeuille-titres	4.3	177 301	212 586
b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		177 301	212 586
PR2- Revenus des placements monétaires	4.4	59 077	46 629
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		236 378	259 215
CH1- Charges de gestion des placements	4.8	-29 198	-30 704
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		207 180	228 511
CH2- Autres charges	4.9	-21 468	-16 642
RESULTAT D'EXPLOITATION		185 712	211 869
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		6 918	-22 495
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		192 630	189 374
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-6 918	22 495
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		9 325	68 438
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		0	-75 205
Frais de négociation de titres		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		195 037	205 102

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01/01/2014 au 31/12/2014
(Exprimé en dinar)

	Exercice clos le 31/12/14	Exercice clos le 31/12/13
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	195 037	205 102
a- Résultat d'exploitation	185 712	211 869
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 325	68 438
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	-75 205
d- Frais de négociation de titres	0	0
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	-204 414	-227 508
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	555 254	-1 666 030
a / Souscriptions	2 130 018	1 717 016
Capital	2 064 381	1 672 566
Régularisation des sommes non distribuables	1 698	-1 906
Régularisation des sommes distribuables	63 939	46 356
b / Rachats	-1 574 764	-3 383 046
Capital	-1 531 432	-3 278 154
Régularisation des sommes non distribuables	-1 345	3 940
Régularisation des sommes distribuables	-41 987	-108 832
VARIATION DE L'ACTIF NET	545 877	-1 688 436
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
en début de l'exercice	5 316 851	7 005 287
en fin de l'exercice	5 862 728	5 316 851
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
en début de l'exercice	51 645	67 802
en fin de l'exercice	57 013	51 645
VALEUR LIQUIDATIVE	102,831	102,949
TAUX DE RENDEMENT	3,45%	3,46%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2014

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT AXIS AAA

FCP AXIS AAA est un fonds commun de placement de catégorie obligataire régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF N° 04-2008 du 31 mars 2008.

Le fonds a été constitué le 06/11/2008.

Le fonds AXIS AAA est un fonds de distribution.

Son portefeuille est composé exclusivement de bons de trésor émis par l'Etat. La politique d'investissement est arrêtée par un comité d'investissement qui définit les choix et les orientations des placements.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 1000 parts de 100 DT chacune.

AMEN BANK est le dépositaire de ce fonds. Le gestionnaire est AXIS GESTION.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-14 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31-12-14 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté. Il est à signaler que le FCP procède à partir du 1^{er} juillet 2011 à l'amortissement linéaire des primes et décotes sur les Bons du Trésor Assimilables. Ainsi, la différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2014 à 3 859 584 DT et correspond aux placements en bons du trésor assimilables et en bons du trésor zéro coupon.

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif Net
Emprunt d'Etat				
BTA 5.25% MARS 2016	200	194 600	205 442	3,50%
BTA 5.6 AOUT 2022	400	383 720	395 875	6,75%
BTA 5.6 AOUT 2022	100	95 150	98 435	1,68%
BTA 5.6 AOUT 2022	100	94 550	98 024	1,67%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	191 300	197 538	3,37%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	192 100	198 048	3,38%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	191 900	197 909	3,38%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	191 700	197 771	3,37%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	191 500	197 633	3,37%
BTA 5.6 AOUT 2022	200	191 300	197 495	3,37%
BTA 5.6 AOUT 2022	400	382 360	394 357	6,73%
BTA_5.5_03/2019	300	306 750	314 380	5,36%
BTA_5.5_03/2019	100	101 700	104 494	1,78%
BTA_5.5_03/2019	200	192 800	202 832	3,46%
BTA_6.75_07/2017	100	102 000	103 485	1,77%
Total BTA	3 100	3 003 430	3 103 718	52,94%
BTZC				
BTZC_OCTOBRE_2016	300	184 500	252 079	4,30%
BTZC_OCTOBRE_2016	200	122 900	168 005	2,87%
BTZC_OCTOBRE_2016	200	122 700	167 914	2,86%
BTZC_OCTOBRE_2016	200	122 600	167 868	2,86%
Total BTZC	900	552 700	755 866	12,89%
Total	4 000	3 556 130	3 859 584	65,83%

Le portefeuille titres n'a pas connu de mouvements au cours de l'exercice 2014.

4.2- Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 969 753 DT au 31-12-2014 et correspond à des placements sous forme de bons de trésor à court terme :

Désignation du titre	Montant du placement	Valeur au 31/12/2014	% Actif Net
Bons de trésor			
BTC_52 SEMAINES 27012015_4.8%	476 857	493 989	8,43%
BTC_52 SEMAINES_22122015_5.10%	474 586	475 764	8,12%
Total	951 443	969 753	16,54%

4.3- Revenus du portefeuille - titres

Ce poste s'élève en 2014 à 177 301 DT et se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Revenus des BTA	138 761	176 347
Revenus des BTZ	38 540	36 239
Total	177 301	212 586

4.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Ce poste s'élève en 2014 à 59 077 DT et se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Revenus des BTC	53 439	42 567
Revenus des autres placements (Agiros Créditeurs)	5 638	4 062
Total	59 077	46 629

4.5- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes due par FCP AAA au gestionnaire Axis Gestion et au dépositaire. Elles s'élèvent à 4 902 DT au 31-12-2014 contre 3 414 DT au 31-12-2013.

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Gestionnaire	1 933	1 921
Dépositaire	2 969	1 493
Total	4 902	3 414

4.6- Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 19 328 DT au 31-12-2014 contre 8 597 DT au 31-12-2013.

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Commissaire aux comptes	16 091	5 741
CMF	469	467
Publications	2 767	2 389
Total	19 328	8 597

4.7- Capital

La variation de l'actif net de l'exercice s'élève à 545 877 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	542 627
Variation de la part Revenu	3 250
Variation de l'Actif Net	545 877

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2014

Montant:	5 127 444
Nombre de titres :	51 645
Nombre porteurs de parts :	92

Souscriptions réalisées

Montant:	2 064 381
Nombre de titres émis :	20 793
Nombre de porteurs de parts nouveaux :	6

Rachats effectués

Montant:	1 531 432
Nombre de titres rachetés :	15 425
Nombre de porteurs de parts sortants :	12

Capital au 31-12-2014

Montant:	5 660 392 *
Nombre de titres :	57 013
Nombre de porteurs de parts :	86

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital en début de l'exercice	5 660 392
Variation des + ou- values potentielles sur titres	9 325
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
Régularisation des SND	353
Capital au 31/12/2014	5 670 070

4.8- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues par FCP AXIS AAA.

Le total de ces charges s'élève à 29 198 DT en 2014 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Rémunération du gestionnaire	23 298	24 376
Rémunération variable du gestionnaire	0	428
Rémunération du dépositaire	5 900	5 900
Total	29 198	30 704

4.9- Autres charges

Le total des autres charges s'élève en 2014 à 21 468 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013
Redevance CMF	5 641	5 902
Rémunération CAC	15 039	9 797
Autres	788	943
Total	21 468	16 642

5- AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

5.1- Données par part et ratios pertinents

Données par parts	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	4,146	5,019	5,201
Charges de gestion des placements	-0,512	-0,595	-0,598
Revenu net des placements	3,634	4,424	4,603
Autres charges	-0,377	-0,322	-0,181
Résultat d'exploitation	3,257	4,102	4,422
Régularisation du résultat d'exploitation	0,121	-0,435	-0,477
Sommes distribuables de l'exercice	3,378	3,667	3,945
Variation + ou - valeurs potentielles sur titres	0,164	1,325	-0,460
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	-1,456	0,074
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
+ ou - valeurs sur titres et frais de négociation	0,164	-0,131	-0,386
Résultat net de l'exercice	3,422	3,971	4,035
Droits d'entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,164	-0,131	-0,386
Régularisation du résultat non distribuable	0,007	0,039	0,039
Sommes non distribuable de l'exercice	0,170	-0,092	-0,348
Distribution de dividende	3,667	3,945	3,915
Valeur Liquidative	102,831	102,949	103,319

Ratios de gestion des placements	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,52%	0,52%	0,52%
Autres charges / actif net moyen	0,38%	0,28%	0,16%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,29%	3,59%	3,83%

5.2 Transactions avec les parties liées

La convention de gestion qui lie la société AXIS GESTION et FCP AXIS AAA prévoit le paiement de :

- Une commission fixe de gestion de 0,35% HT par an calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement ;
- Une commission de surperformance de 20% H.T par an de la différence positive entre la performance de FCP AXIS AAA et celle d'un fonds de référence réalisant une performance identique à celle de l'indice de référence : TMM+0,5% et enregistrant les mêmes souscriptions et rachats que le Fonds réel.

La rémunération d'Axis Gestion s'élève à 23 298 DT TTC au titre de la rémunération fixe de 2014. Le fonds n'a pas comptabilisé de montant au titre de la rémunération de performance variable.

Le dépositaire perçoit une commission annuelle égale à 0,05% de l'actif net en hors taxe avec un minimum de 5000 dinars HT et un maximum de 15000 dinars H.T par an. Cette rémunération est payée trimestriellement.

La rémunération du dépositaire s'élève à 5 900 DT TTC au titre de 2014.

FCP SECURITE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration du 26 Juillet 2012, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement « FCP SECURITE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **65.550.092 DT** et une valeur liquidative égale à **131,100 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCP SECURITE ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « FCP SECURITE » arrêtée au 31 Décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Suite à notre audit, nous estimons utile de vous faire part des points suivants, relatifs au choix d'investissement du fonds :

- 1- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTZC, doit être d'environ 60 %.
Au 31 Décembre 2014, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 62,74 % dans les valeurs mobilières sus-indiquées.

- 2- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net en actions cotées en bourse est d'environ 40 %.
Au 31 Décembre 2014, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 34,41 % dans des actions cotées en bourse et des actions SICAV.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 25 Mars 2015

Le Commissaire aux Comptes:

FMBZ KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BILAN

LIBELLE	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	63 683 498	61 129 015
a- Actions et valeurs assimilées		22 558 180	22 123 634
b- Bons de Trésor Zéro Coupons		41 125 318	39 005 381
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 984 744	198 398
a- Placements à terme		1 000 165	0
b- Disponibilités		984 578	198 398
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		65 668 242	61 327 413
<u>PASSIFS</u>		118 150	113 013
Opérateurs créditeurs	PA1	97 492	92 850
Autres créditeurs divers	PA2	20 658	20 163
<u>ACTIF NET</u>		65 550 092	61 214 400
Capital	CP1	63 052 274	58 833 812
Sommes distribuables		2 497 817	2 380 588
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		2 497 817	2 380 588
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		65 668 241	61 327 413

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTES	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
Revenus du portefeuille-titres	PR1	2 951 670	2 815 362
a- Dividendes		831 732	823 431
b- Revenus des BTZ		2 119 937	1 991 931
Revenus des placements monétaires	PR2	3 961	9 089
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>2 955 631</u>	<u>2 824 451</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-379 287	-367 231
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		2 576 344	2 457 220
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-78 527	-76 632
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 497 817	2 380 588
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 497 817	2 380 588
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 751 899	-1 472 566
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		108 109	-106 372
Frais de négociation de titres		-22 133	-13 883
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 335 692	787 767

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE		Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>4 335 692</u>	<u>787 767</u>
a- Résultat d'exploitation		2 497 817	2 380 588
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 751 899	-1 472 566
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		108 109	-106 372
d- Frais de négociation de titres		-22 133	-13 883
<u>Distributions de dividendes</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>			
a- Souscriptions		1 300 430	1 231 620
- Capital		1 000 000	1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables		252 761	189 025
- Régularisation des sommes distribuables		47 669	42 595
b- Rachats		1 300 430	1 231 620
- Capital		1 000 000	1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables		252 761	189 025
- Régularisation des sommes distribuables		47 669	42 595
VARIATION DE L'ACTIF NET		4 335 692	787 767
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début d'exercice		61 214 400	60 426 633
b- Fin d'exercice		65 550 092	61 214 400
<u>NOMBRE DE PARTS</u>			
a- Début d'exercice		500 000	500 000
b- Fin d'exercice		500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE		131,100	122,428
TAUX DE RENDEMENT		7,083%	1,303%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETEES AU 31 DÉCEMBRE 2014

(Unité en Dinars)

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP SECURITE est un Fonds Commun de Placement, de capitalisation, régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier n° 30-2008 du 24 Octobre 2008.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du FCP SECURITE est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole était désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2014, il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

3 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres. Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

3- 3 Évaluation ultérieure des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 4 Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 63.683.498 DT contre 61.129.015 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/14	Plus ou moins- Values potentielles	% de l'Actif Net	% de l'Actif	% du capital de l'émetteur
I - Actions		25 342 382	19 302 582	-6 039 799	29,45%	29,40%	
AL	2 563	789 873	602 305	-187 568	0,92%	0,92%	0,20%
AMEN BANK	32 450	1 139 112	844 479	-294 633	1,29%	1,29%	0,13%
ARTES	71 365	577 115	570 991	-6 123	0,87%	0,87%	0,19%
ASSAD	105 000	1 079 079	841 365	-237 714	1,28%	1,28%	0,88%
ATB	120 000	833 657	523 560	-310 097	0,80%	0,80%	0,12%
ATL	190 675	810 679	510 818	-299 861	0,78%	0,78%	0,76%
ATTIJ BANK	9 985	201 383	238 202	36 820	0,36%	0,36%	0,03%
ATTIJ LEASING	5 924	231 375	155 926	-75 449	0,24%	0,24%	0,28%
BEST LEASE	100 000	210 008	205 600	-4 408	0,31%	0,31%	0,33%
BH	65 439	1 822 662	667 674	-1 154 988	1,02%	1,02%	0,36%
BIAT	41 666	3 359 191	3 281 406	-77 785	5,01%	5,00%	0,25%
BNA	116 565	1 532 006	886 011	-645 996	1,35%	1,35%	0,36%
BT	38 697	348 148	407 596	59 448	0,62%	0,62%	0,03%
CARTAGECEMENT	101 398	358 140	246 093	-112 047	0,38%	0,37%	0,06%
CELLCOM	45 008	315 056	366 545	51 489	0,56%	0,56%	1,01%
CEREALIS	3 390	22 883	23 106	224	0,04%	0,04%	0,07%
CIL	49 000	948 022	649 397	-298 625	0,99%	0,99%	0,98%
CIMBIZ	100 000	1 107 910	644 000	-463 910	0,98%	0,98%	0,23%
CITYCARS	12 037	131 805	138 101	6 295	0,21%	0,21%	0,09%
DELICE HOLDING	17 124	250 010	259 292	9 281	0,40%	0,39%	0,03%
ELECTROSTAR	6 667	100 005	45 269	-54 736	0,07%	0,07%	0,27%
ESSOUKNA	22 988	156 207	143 928	-12 279	0,22%	0,22%	0,64%
ESSOUKNA NG010714	9 196	55 865	45 520	-10 344	0,07%	0,07%	
LANDOR	21 001	157 508	112 985	-44 522	0,17%	0,17%	0,45%
MONOPRIX	30 277	873 903	664 096	-209 807	1,01%	1,01%	0,18%
MPBS(AA)	18 900	135 068	137 516	2 449	0,21%	0,21%	0,31%
NAKL	36 812	441 887	373 531	-68 356	0,57%	0,57%	0,12%
ONETECHHOLDING(AA)	10 380	67 470	74 788	7 318	0,11%	0,11%	0,02%
POULINA	72 867	541 211	407 909	-133 302	0,62%	0,62%	0,04%
SAH	8 322	98 638	89 320	-9 318	0,14%	0,14%	0,02%
SALIM	4 916	132 118	127 850	-4 268	0,20%	0,19%	0,18%
SFBT	20 000	297 151	450 240	153 089	0,69%	0,69%	0,02%
SIMPAR	6 349	356 308	356 490	182	0,54%	0,54%	0,14%
SIMPAR NG010714	1 300	65 695	66 170	475	0,10%	0,10%	
SIPHAT	14 146	226 910	121 656	-105 254	0,19%	0,19%	0,79%
SOTIPAPIER(AA)	100 000	500 000	493 600	-6 400	0,75%	0,75%	0,42%
SOTRAPIL	16 364	241 927	144 887	-97 041	0,22%	0,22%	0,44%
SOTUVER	37 486	292 577	197 176	-95 401	0,30%	0,30%	0,17%
SPHAX	5 000	50 000	19 400	-30 600	0,03%	0,03%	0,09%
STAR	1 470	207 073	214 004	6 931	0,33%	0,33%	0,06%
STB	60 003	1 003 003	300 015	-702 988	0,46%	0,46%	0,24%
TELNET HOLDING	40 000	344 130	202 800	-141 330	0,31%	0,31%	0,36%
TL	38 662	998 130	826 439	-171 691	1,26%	1,26%	0,47%
TPR	114 412	671 038	494 031	-177 007	0,75%	0,75%	0,25%
TUNISAIR	53 925	128 045	61 582	-66 463	0,09%	0,09%	0,05%
TUNISRE	98 126	1 046 241	981 260	-64 981	1,50%	1,49%	0,65%
UIB	5 947	86 160	87 653	1 493	0,13%	0,13%	0,02%
II - Droits rattachés		57 547	52 741	-4 806	0,08%	0,08%	
ALDA15092014 1/12	2 556	52 705	48 564	-4 141	0,07%	0,07%	
SAH 05092014 1/20	8 320	4 493	3 827	-666	0,01%	0,01%	
SVDS3	34 920	349	349	0	0,00%	0,00%	
III - Titres SICAV		3 184 005	3 202 857	18 851	4,89%	4,88%	
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	25 400	2 637 514	2 649 296	11 782	4,04%	4,03%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	5 327	546 491	553 561	7 070	0,85%	0,85%	
IV - Titres émis par l'état (BTZC)		30 083 400	41 125 318	11 041 918	62,74%	62,63%	
BTZC 10/12/2018	56 100	30 083 400	41 125 318	11 041 918	62,74%	62,63%	
TOTAL		58 667 334	63 683 498	5 016 164	97,16%	96,99%	

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

<u>Acquisitions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>
- Actions Cotées	2 098 663
- Actions Cotées (Primes d'émissions)	27 370
- Actions SICAV	3 259 485
- Droits d'attribution	41
- Droits préférentiels de souscription	12
	<hr/>
	5 385 571

<u>Conversion Droits d'Attribution et de souscription en actions</u>	<u>Valeur théorique</u>
- Droits d'attribution	218 808
- Droits préférentiels de souscription	7 094

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

	<u>Prix de cession</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>P/M values réalisées</u>
- Actions Cotées	5 109 385	5 005 123	104 262
- Actions SICAV	1 701 497	1 697 637	3 860
- Droits d'attribution	151	164	-13
- Droits préférentiels de souscription	0	0	0
	<hr/>		
	6 811 032	6 702 924	108 109

<u>Détachement de droits</u>	<u>Valeur théorique</u>
(démembrement du portefeuille titres)	
- Droits d'attribution	218 808
- Droits préférentiels de souscription	7 094

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 1.984.744 DT contre 198.398 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Placements à terme auprès de la BNA	1.000.000	0
- Intérêts courus sur placements à terme	165	0
- Disponibilités	984.578	227.523
- Sommes à régler	0	- 32.525
- Intérêt sur compte courant	0	3.400
Total	1.984.744	198.398

PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 97.492 DT contre 92.850 DT au 31/12/2013, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Gestionnaire	64.995	61.900
- Dépositaire	32.497	30.950
Total	97.492	92.850

PA2 : Note sur autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 20.658 DT contre 20.163 DT au 31/12/2013, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- CMF	5.537	5.043
- C.A.C	15.120	15.120
Total	20.658	20.163

CP1 : Note sur le capital**Capital au 31/12/2013**

- Montant en nominal	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

Souscriptions réalisées

- Montant en nominal	1.000.000
- Nombre de parts	10.000
- Nombre de porteurs de parts	1

Rachats effectués

- Montant en nominal	1.000.000
- Nombre de parts	10.000
- Nombre de porteurs de parts	1

Capital au 31/12/2014

- Montant en nominal	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

Libellé	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
<u>Capital début d'exercice au 01/01/2014</u>	<u>58 833 812</u>	<u>58 833 812</u>
Souscription de l'exercice	1 000 000	1 000 000
Rachats de l'exercice	1 000 000	1 000 000
<u>Autres mouvements</u>	<u>4 218 462</u>	<u>6 716 279</u>
* Sommes distribuables des exercices antérieurs	2 380 588	2 380 588
* Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	1 751 899	1 751 899
* Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	108 109	108 109
* Frais de négociation de titres	-22 133	-22 133
* Sommes distribuables de l'exercice		2 497 817
<u>Montant fin d'exercice au 31/12/2014</u>	<u>63 052 274</u>	<u>65 550 092</u>

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2014 à 2.951.670 DT contre 2.815.362 DT au 31/12/2013 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Dividendes	831.732	823.431
- Revenus des BTZC	2.119.937	1.991.931
Total	2.951.670	2.815.362

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 3.961 DT contre 9.089 DT au 31/12/2013, et représente ce qui suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Revenus des Placements à terme	165	0
- Intérêts des comptes de dépôt	3.796	9.089
Total	3.961	9.089

CH1 : Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 379.287 DT contre 367.231 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Rémunération du gestionnaire	252.858	244.821
- Rémunération du dépositaire	126.429	122.410
Total	379.287	367.231

CH2 : Note sur les autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 78.527 DT contre 76.632 DT au 31/12/2013, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Rémunération du CAC	15.120	15.120
- Redevance CMF	63.212	61.203
- Charges diverses	194	309
Total	78.527	76.632

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2014	2013	2012	2011	2010
Revenus des placements	5,911	5,649	4,979	4,707	4,581
Charges de gestion des placements	-0,758	-0,734	-0,743	-0,705	-0,720
Revenus net des placements	5,153	4,914	4,235	4,002	3,862
Autres produits	0	0	0	0	0
Autres charges	-0,157	-0,153	-0,155	-0,151	-0,145
Résultat d'exploitation (1)	4,996	4,761	4,081	3,851	3,716
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0	0	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	4,996	4,761	4,081	3,851	3,716
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	3,504	-2,945	-6,419	-6,152	-2,195
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,216	-0,213	1,827	1,522	9,207
Frais de négociation de titres	-0,044	-0,028	-0,188	-0,087	-0,342
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	3,676	-3,186	-4,779	-4,717	6,669
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	8,672	1,576	-0,698	-0,867	10,386
Résultat non distribuable de l'exercice	3,676	-3,186	-4,779	-4,717	6,669
Régularisation du résultat non distribuable	0	0	0	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	3,676	-3,186	-4,779	-4,717	6,669
Valeur liquidative	131,100	122,428	120,853	121,551	122,417
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges / actif net moyen	0,12%	0,13%	0,12%	0,13%	0,12%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,95%	3,89%	3,30%	3,28%	3,10%
Actif net moyen	63 229 066	61 193 061	61 898 159	58 781 221	59 936 674

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCP SECURITE est confiée à la société « BNA CAPITAUX ». Celle-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP SECURITE et de la gestion administrative et financière de la société. Une rémunération de 0,4% TTC/an, calculée sur la base de l'actif net du FCP SECURITE lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « BNA CAPITAUX » au 31/12/2014 s'élève à 252.858 DT.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la Banque Nationale Agricole « BNA ». Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,2% TTC/an calculée sur la base de l'actif net.

La commission de la « BNA » au 31/12/2014 s'élève à 126.429 DT.